



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté de Génie de la construction
Département d'Architecture
Pôle universitaire de TAMDA



Mémoire de Master en Architecture

Requalification du vide urbain de l'ilot

« **Lalahoum** »

L'HISTOIRE REVISITÉ : *SOUVENIR POUR UNE*

GÉNÉRATION AVENIR

Forum d'Histoire et d'Archéologie

Encadré par :

Mr. AICHE Boussad

Mme FEKRACHE Lamia

Réalisé par : -Melle BOUALAM Dihia

-Melle AMZIANE Asma



Année Universitaire : 2016 /2017

REMERCIEMENTS

*Au terme de ce travail, nous remercions **LE BON DIEU** ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.*

Nous tenons à exprimer notre grande reconnaissance et notre profonde gratitude à l'égard de :

*Nos promoteurs **Mr AICHE BOUSSAD** et **Mme FEKRACHE LAMIA** qui nous ont témoigné tant de compréhension et qui nous ont encouragé et soutenu tout au long de la réalisation de ce modeste travail.*

Nos remerciements vont également à tout :

*Le corps enseignant de **TAMDA** et **D'HABITAT**.*

A tous les enseignants qui nous ont encadrés tout au long du cursus universitaire.

Enfin il nous est très agréable s'exprimer nos meilleurs sentiments envers les membres de jury, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et d'assister à la soutenance de notre mémoire afin d'évaluer nos efforts.

Nous espérons être à la hauteur de la confiance qu'ils ont bien voulu placer en nous et nous les remercions d'avance.

Merci à toutes et à tous...

DEDICACES

Merci mon dieu de m'avoir donné le courage et la force d'aller jusqu'au bout.

Je dédie ce modeste travail rien qu'à toi ma famille, la raison de vivre est-elle, la joie ne peut être loin d'elle ma petite famille rien que pour elle.

*La fleur épanouissante qui m'entoure de joie et d'amour ma mère **Malika**, pour son fort soutien et ses précieux conseils, qui ont éclairé le chemin de ma réussite, sans toi je ne serai arrivé là où j'en suis aujourd'hui, que dieu te garde à nous, merci,*

*Le guide de mes désirs, le donneur avec plaisir, à toi papa **Ahcene**, ma fierté et mon pouvoir, qui nous a appris vouloir c'est pouvoir, que dieu te garde à nous, merci,*

*A mes grand parents maternels : **Vava lhadj** et **Yemma hadja** qui ont été pour moi mes deuxième parents je ne saurais exprimer tout l'amour et l'estime que j'ai pour eux, que dieu vous garde à nous, merci,*

*A ma deuxième maman : ma grand-mère paternelle **Mani Ourdia**, que le dieu te garde à nous*

A la mémoire de mon regretté

*Cher grand-père paternel **Hocine** qu'il dispose en paix*

*A mon cher et unique frère : **Zizou**,*

*A mes adorables sœurs: **Yasmine** et **Amina***

*A Toute la famille **Amzaine**,*

*A Toute la famille **Ait hacene**,*

*A mes chères amis : **Dhia**, **Sabrina**, les 2 **maryamate Amina**, **Imane**, **Zina**, **Tillali** sans oublié **Rabah (Itheschsoa)** pour leurs conseils, leurs aides précieuses. et leurs compréhensions.*

*A tous mes amis de département d'architecture **Tizi-Ouzou**,*

*A mes camarades de l'option « **Architecture ville et patrimoine** ».*

Merci enfin à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail.

Assou

DEDICACES

*C'est avec une profonde gratitude et sincères mots,
Que je dédie ce modeste travail à mes très chers parents
Bien qu'aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma
considération et mes profonds sentiments envers eux.
Ils ont sacrifié leur vie pour notre réussite, mes frères et moi, et nous
ont éclairé le chemin
Par leurs conseils judicieux.
J'espère qu'un jour, Je pourrai leur rendre un peu de ce qu'ils ont fait
pour nous
Que Dieu leur prête bonheur et longue vie.
Je dédie aussi ce travail à ma Chère sœur : **TINA**
Le synonyme de l'amour et de la tendresse.
À mes frères, ma fierté et mon courage : **IDDIR, AKSIL, FARID**
Qui m'ont énormément soutenu.
A ma famille paternelle « **BOUALAM** » ainsi qu'à ma famille
maternelle « **BELMOKHTAR** ».*

*A mes amis de département d'architecture : Sara, Imane, Amina,
akila, les 2 maryoumat,
A mes chère : Karima, Nora, Naima, Amira, Khadidja, Warda...
Sans oublier ma binôme : Asma Amziane avec qui j'ai eu le plaisir de
travailler durant ces quatre an.
A tous mes professeurs qui nous ont enseigné.
Et à tous ceux qui me sont chers.*

Dihia

RESUME:

Notre travail s'inscrit dans le cadre de l'option architecture ville et patrimoine ayant pour thème ville et patrimoine.

Ce présent mémoire repose sur une réflexion globale sur l'état actuel et le devenir du centre historique de la ville d'Alger, qui est un prétexte et un support concret pour notre cas d'intervention porté sur la problématique de **la requalification des vides urbains**.

D'une part ; le développement en périphérie de nouveaux pôles fragilisant le tissu de la vieille ville.

D'autre part ; l'absence d'interventions cohérentes, basées sur une méthodologie de recherche approfondit, ont favorisé la dégradation, la marginalisation et le dépeuplement de ses centres historiques. Dont lequel s'inscrit notre périmètre d'étude, qui est l'îlot de « Lalahoum », un quartier d'une richesse patrimoniale considérable, constituant, le point de départ du centre historique de la casbah, à travers lequel on cherche à redonner forme et vie à ce dernier.

Afin de remédier à la dégradation, l'abandon de cet îlot ainsi que la réaffirmation de sa vocation historique, culturelle et l'amélioration du cadre de vie des habitants dans ce berceau de civilisations, la conception d'un forum d'histoire et d'archéologie ainsi que la

création de nouveaux aménagements ; s'avère inéluctable tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle image du quartier lalahoum, tout en exploitant la richesse historique et culturelle du lieu.

LES MOTS CLEFS :

Centre historique - Requalification - Les vides urbains - Le tissu - Le pôle - Le patrimoine-Le forum - L'archéologie.

ABSTRACT:

Our work falls within the framework of the option architecture city and heritage having theme architecture and heritage.

This memoir is based on a global reflection on the current state and future of the historic center of the city of Algiers, which is for us a pretext and a concrete support for our case of intervention: “ **the requalification of urban voids**”, It weakens the fabric of the old city because of development on the periphery of new poles, on the other hand the absence of public intervention, these centers are depopulating, degrading and marginalizing and our perimeter of study is district of lalahoum which falls within this context.

It seeks to restore form and life to the historical nucleus of the capital of Algiers, which represents an invaluable urban heritage, in order to remedy the degradation and abandonment of the district thus reaffirming its historical and cultural vocation, to give a better quality of life to the inhabitants in this cradle of civilizations.

The forum of history and archeology as well as the new layout of space has just offered a new image to the voids of the islets while exploiting the rich history of place.

THE KEY WORDS:

Historic Center-Requalification-Urban voids -Tissues- Pole-heritage -Forum-Archeology.

المُلخَص :

ان هذا العمل الذي بين ايديكم يدرج ضمن فرع العمارة المدينة و التراث تحت عنوان "ورشة العمارة و التراث" .
تتناول هذه المذكرة نقاشا شاملا حول الوضع الحالي و المستقبلي للمركز التاريخي لمدينة الجزائر العاصمة و الذي يعتبر حجة ودعم ملموس لتدخلنا في "اعادة تطوير الفراغات الحضرية".
من جهة ; هذا راجع الى التوسع وتمركز الاقطاب الجديدة في ضواحي العاصمة الذي تضعف النسيج العمراني للمدينة العتيقة.
و من جهة; اخرى غياب التدخلات الحكومية المدروسة, أدى الى تهيمش و هجرة السكان. ندرج ضمن هذا السياق مجال دراستنا تدهور, "حي لا لاهم", احد الاحياء التي تزخر بتراث عمراني عريق و يمثل بداية المركز التاريخي القصبية و الذي نهدف من خلاله إلى اعادة الحياة له.
و لتدارك الحل لهذا التهيمش و اهمال الحي كذلك, اعادة تأكيد طابعها التاريخي و الثقافي و ضمان توفير حياة افضل للمقيمين في هذا المهد الحضاري, نقترح تشييد متحف التاريخ و الاثار و التخطيط المكاني الجديد الذي يعمل على ارساء صورة جديدة لهذه الفراغات الحضرية و ذلك باستغلال تاريخ و ثقافة المنطقة العتيق .

الكلمات المفتاحية :

مركز تاريخي- اعادة التطوير- الفراغات الحضرية - النسيج العمراني - القطب - التراث - المتحف - الاثار

<i>D.</i> La muséologie et muséographie.....	36	• Conclusion générale.....	54
<i>E.</i> Les 04 principales fonctions du musée	36	• La bibliographie.....	55
<i>F.</i> L'objectif du musée.....	37		
<i>G.</i> Les musées en Algérie.....	37		
<i>H.</i> Les types du musée.....	37		
<i>I.</i> Les objectifs de notre projet.....	37		
III. L'analyse des exemples de références.	38		
<i>1.</i> Le musée d'acropole d'Athènes.....	38		
<i>2.</i> Le musée de Nîmes « Carré d'Art ».....	40		
IV. La partie programmatique.....	41		
<i>1.</i> Le programme général.....	41		
<i>2.</i> Le programme spécifique.....	41		
 CHAPITRE 05:APPROCHE ARCHITECTURALE			
• Introduction.....	43		
<i>I.</i> Le choix de l'assiette d'intervention.....	43		
<i>II.</i> L'analyse de l'assiette d'intervention.....	43		
<i>III.</i> Les concepts utilisés.....	45		
<i>IV.</i> La genèse de projet	46		
<i>V.</i> La description de projet.....	49		
<i>VI.</i> Le procédé constructif.....	51		

➤ **Table des figures :**

- Figure 1: secteurs d'interventions du centre historique de Bordeaux.....	11	- Figure 25: Etat de bâti	25
- Figure 2: carte d'intervention sur les espaces publics.....	11	- Figure 26 : les équipements et activités	25
- Figure 3 : Carte d'intervention sur les espaces publics.....	12	- Figure 27: les points de repère du quartier	25
- Figure 4: Carte des actions paysagères.....	12	- Figure 28: Le gabarit du quartier de lalahoum	26
- Figure 5: Rue jardin.....	12	- Figure 29 : Les espaces libres de périmètre d'étude	27
- Figure 6: Ilot de verdure.....	12	- Figure 30: L'état dégradé de la casbah	27
- Figure 7: Interventions sur les axes de circulation.....	13	- Figure 31 : schéma d'action sur le quartier de lalahoum.....	30
- Figure 8 : vue sur le centre du bourg et une coupe de l'état existant	14	- Figure 32 : Plan de cohérence.....	32
- Figure 9: le socle du village (le rempart).....	15	- Figure33 : vue sur la rue de Bâb El Oued	33
- Figure 10 : Figure: La transversalité des usages.....	15	- Figure35 : Densification de l'habitat.....	33
- Figure 11 : La transversalité des usages	16	- Figure34 : matérialisation de la porte de Bâb El Oued.....	33
- Figure 12: le nouvel aménagement de la voie.....	17	- Figure36 : vue sur la placette et le parking.....	33
- Figure 13 : photo aérienne de secteur sauvegardé.	18	- Figure37 : vue sur la voie culturelle.....	34
- Figure 14 : l'évolution urbaine de la casbah d'Alger.....	19	- Figure38 : vue sur la rue sidi Abderrahmane.....	34
- Figure 15 : situation de l'ilot de lalahoum par rapport à la casbah.....	19	- Figure 39: Vue sur la place Ounouri	34
- Figure 16 : le tracé de théâtre romain.....	20	- Figure40 : vue sur la place aménagée de l'immeuble habitat.....	34
- Figure 17 : Carte de la Casbah à l'époque Ottomane.....	20	- Figure 41 : Musée de l'acropole d'Athènes.....	38
- Figure 18: l'ilot de lalahoum à l'époque coloniale.....	20	- Figure 42 : Le Parthénon.....	38
- Figure 19: l'ilot de lalahoum à l'époque post coloniale.....	21	- Figure 43 : Musé de l'acropole.....	38
- Figure 20 : situation de quartier Lalahoum	21	- Figure 44 : la situation du musée « Carré d'Art ».....	40
- Figure 21 : délimitation de périmètre d'étude.....	22	- Figure 45: carte de la topographie et d'accessibilité au quartier lalahoum.....	44
- Figure 22 : Accessibilité de périmètre d'étude.....	22	- Figure 54 : articulation poutre sur un poteau.....	53
- Figure 23 : la topographie de périmètre d'étude	24	- Figure 55 : plancher collaborant.....	53
- Figure 24 : lecture de tissu urbain	24	- Figure 56 : assemblage solive-poutre principale.....	53

• **Introduction générale :**

Beaucoup de villes sont les produits d'un processus de stratification et d'accumulation de traces et de tracés, plus que cela, la ville est nait du développement historique de l'humanité et ne peut être séparée de ce qui a fait son histoire.

« La ville historique est devenue, pour nombre d'urbanistes et architectes, une source d'enseignement et d'inspiration pour le projet d'urbanisme. Celui-ci est de plus en plus conçu de façon à respecter la préexistence et à ne pas produire des ruptures brutales dans le tissu urbain. Par ailleurs, la reconnaissance et la préservation du patrimoine urbain historique sont devenues choses évidentes. »¹

Les villes à forte connotations symboliques constituent, un champ d'investigation riche en enseignement et un champ d'expérimentation particulièrement intéressant. Aujourd'hui les centres historiques sont mis à mal par le développement des périphéries, s'avèrent discriminés et perdent de leurs pouvoir de centralité. Ainsi des problèmes dans la capacité de gestion de la densité naissent et produisent des discontinuités dans le tissu urbain. L'effondrement des maisons, des centres historiques et l'étalement

des villes, créent ainsi des espaces négatifs marginalisés et souvent sans usage précis.

A la fin de 20^{ème} siècle, Alger va tenter de répondre aux problèmes de dégradation des noyaux historiques par la mise en place du GPU² (grand projet urbain) afin de « *Mieux préserver l'environnement et le patrimoine naturel* »³ comme réponse à la perte d'identité historique de la ville d'Alger. Ainsi les réflexions actuelles à propos de la ville historique abordent la problématique du patrimoine urbain, thème que nous souhaitons développer dans le cadre de notre travail. Sous le thème « **L'histoire revisitée : un souvenir pour une génération avenir** »

Toute intervention urbaine a pour point de départ une problématique. Comment peut-on impulser et enrichir la vie culturelle des habitants d'Alger ou de ses visiteurs ? Et comment peut-on refléter le patrimoine Algérois en dégradation à l'échelle de la méditerranée ? Ce sont les questions auxquels nous essayerons de répondre à travers notre projet.

Afin de répondre à notre thématique « **La requalification des vides urbains de l'ilot de lalahoum** », on propose un nouveau

¹Moaouia Saidouni, Elément d'introduction à l'urbanisme histoire –méthodologie-réglementation, Edition casbah, 1999.

²GPU : il s'agit d'un plan stratégique de développement de la wilaya d'Alger qui va s'étaler sur 20 ans, jusqu'au 2029 et qui vise à faire d'Alger une ville qui s'inscrit dans la mondialisation et constitue la porte d'accès en Algérie.

³Mémoire option patrimoine : « identité urbaine, image et patrimoine », promo 2010 - 2011.

aménagement des vides urbains de la casbah d'Alger et la projection de forum d'histoire et d'archéologie, qui vont offrir une multitude de possibilités enrichissantes pour promouvoir des activités culturelles variées et améliorer le cadre de vie de ses habitants.

1. La problématique générale :

Selon M.Saidouni :«Pour composer, il faut considérer l'histoire des villes comme une source inépuisable d'exemples d'étude et d'inspiration. Les villes historiques cristallisent une culture collective qui a traversé les siècles, et qui constitue un ensemble d'expériences humaines qu'il serait illogique de rejeter sous le prétexte de l'innovation urbaine»⁴.

Mais cette innovation a engendré la dégradation de la ville historique, objet d'une stratification lente mais cohérente. De cet état de fait, un ensemble de problématiques se présentent à savoir : Comment faire pour orienter les productions urbaines et architecturales pour conserver le secteur sauvegardé mais tout en assurant sa continuité historique? Quels sont les rapports dans lesquels les interventions actuelles et futures doivent s'installer par rapport aux

structures existantes? Comment peut-on réconcilier entre un patrimoine nationale qui porte toute une identité d'un pays avec les nécessité de la vie contemporaine?

2. La problématique spécifique :

A travers l'histoire, l'ilot Lalahoum s'est forgé un caractère et une identité historique, accentuant sa valeur, mais après sa démolition partielle pendant les années 80, l'ilot a vu remplacé sa gloire historique par un océan destructeur de 63 vides, qui vient ainsi noyer son identité ,donc il est indispensable, aujourd'hui, d'approfondir la réflexion sur la requalification de ces espaces passifs et marginalisés, dans le but de faire renaître la cohérence du tissu urbain dans le temps, pour cela : comment pouvons-nous réinvestir ces espaces afin de faire revivre l'histoire du lieu, tout en les intégrant à l'ère de nos jour et ne pas tomber dans le piège de la muséification du site ? Comment peut-on valoriser la vocation culturelle de ce quartier pour jouer le rôle que l'histoire lui a confié ?et comment faire pour pérenniser l'image de la Casbah et la transmettre aux générations futures?

⁴Moaouia Saidouni, Elément d'introduction à l'urbanisme histoire –méthodologie-réglementation, Edition casbah, 1999.

3. Les hypothèses :

Pour répondre aux problématiques posées nous avons construit les hypothèses suivantes :

- * La préservation et l'expression de l'histoire du lieu à travers l'image qui pourra renvoyer le type d'occupation des vides.
- * L'équilibrage entre la conservation de l'existant et l'insertion des nouvelles interventions par la conception d'un forum d'histoire et d'archéologie qui participera à la mise en valeur de l'histoire du lieu ; « **un miroir pour une mémoire** », qui va assurer la dualité entre le passé et le moderne, et entre l'identité et la contemporanéité.

4. Les objectifs :

Les principaux objectifs de notre travail se structurent comme suit :

- La reconstruction de la ville sur ses propres bases historiques et culturelles tout en intégrant les vides urbains, en remédions les maux de la ville à travers cette reconquête de ces espaces passifs dont la localisation est très stratégique.
- La réappropriation et la revalorisation du patrimoine en péril de la ville avec une touche contemporaine qui doit être en mesure de cohabiter avec l'architecture traditionnelle pour assurer une continuité historique.

- Le renforcement de l'identité et l'attractivité du quartier lalahoum.
- La création d'éléments architecturaux à partir d'une réinterprétation des concepts tirés de la casbah.

5. La méthodologie du travail :

La méthode consiste à décortiquer le macro (la ville), pour arriver au micro (le projet), elle nous permettra d'étudier le site en allant du général vers le détail, Afin de répondre à la problématique et aux questions soulevées et concrétiser nos objectifs de travail, nous avons opté pour une démarche méthodologique basée sur deux parties : la première est théorique fondé sur l'exploitation des documents théoriques sur le thème de la requalification des vides urbains des centres historiques, la deuxième est pratique nécessitant des visites sur le site, pour assembler et récolter les informations ainsi que tous types de documents qui aide à bien comprendre le site.

6. La structure du mémoire :

Notre travail s'est structuré suivant cinq chapitres:

***Chapitre 1: "Réflexion sur le patrimoine et le secteur sauvegardé"** Elle nous permettra de développer quelques définitions des concepts qu'on a jugés utiles pour la compréhension de notre

travail et comme conclusion, on présentera notre cas d'étude qui est le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

***Chapitre 2: "Approche thématique"** Elle nous permettra d'asseoir un corpus théorique autour du thème général de la requalification des centres historiques, c'est-à-dire un système de concept, d'opération pour enrichir notre travail et cela à travers l'analyse des exemples référentiels.

***Chapitre 3: "Approche analytique"** Elle nous permettra d'aborder le site en termes de caractéristiques propres (physique, sociale...) afin d'aboutir à une meilleure intégration du projet dans son contexte. Cette approche comprendra plusieurs étapes : l'état des lieux, le diagnostic où nous tirons les potentialités et les carences, et enfin élaborer le plan d'action.

***Chapitre 4: "Approche programmatique"** où on abordera notre thème spécifique sur les musées et par le biais des exemples analysés on pourra élaborer notre programme.

***Chapitre 5: "Approche architecturale"** Ce chapitre sera consacré à l'approche architecturale dans laquelle nous allons aborder notre projet structurant qui en découle du plan d'action. Cette approche permet le passage de l'idée à la mise en forme du projet en s'appuyant sur un certain nombre de concepts tirés du contexte et du thème.

• Introduction :

Le patrimoine est devenu une donnée très importante pour la gestion de nos villes et notre existence. En effet mémoire des lieux et de l'histoire, ces témoins du passé sont devenues des véritables sources identitaires et ressources économiques ; sont des éléments à prendre en compte dans toute stratégie de croissance, gestion et planification urbaines. C'est pourquoi dans ce chapitre nous traitons quelques notions relatives au patrimoine, à sa diversité et à sa catégorisation à travers le temps.

1. Le patrimoine et le secteur sauvegarde:

1.1) Notion de patrimoine :

En général, le terme patrimoine désigne : « les biens matériels qu'un individu tient par héritage, de ses ascendants et qu'il transmet à ses descendants. Par extension, cet héritage peut être commun aux membres d'un groupe social, par exemple une nation »⁵. Il désigne aussi « la totalité des biens hérités du passé (du plus lointain au plus proche), soit d'ordre naturel, culturel matériel ou culturel immatériel »⁶

1.2) Les différents types de patrimoine:

1.2.1) Le patrimoine naturel :

Le patrimoine naturel se résume dans les sites ou les zones bien délimitées présentant une valeur esthétique ou une valeur particulière de point de vue scientifique. Du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle, le patrimoine naturel peut avoir une valeur exceptionnelle⁷, par exemple en Algérie les parcs naturels de Djurdjura, Tassili et el Kala, classés réserves de la biosphère par l'UNESCO en 1987⁸.

1.2.2) Le patrimoine culturel:

Le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine⁹:

a. Le patrimoine culturel matériel : D'une manière générale englobe toutes les réalisations de l'homme incarnées à travers le milieu bâti rural ou urbain, plus particulièrement, il concerne les œuvres architecturales anciennes ou nouvelles.

Le patrimoine culturel matériel comprend entre autres :

***le *patrimoine mobilier* :** les créations artistiques, les archives, les objets ethnologiques, le mobilier urbain, les monuments

⁷ Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

⁸ Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement Algérie, 2000, pp144-147.

⁹Nadia Baloul, Cours de Patrimoine, Master2, 2015/2016

⁵ Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Paris, 1984.

⁶ Nadia Baloul, Cours de Patrimoine, Master2, 2015/2016

commémoratifs ou funéraires ...

***Le patrimoine immobilier** : comprend des groupes de construction isolées ou réunies ; des éléments ou des structures de caractère archéologique, des sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, appelés paysages culturels ainsi que le patrimoine industriel.

b. Le patrimoine culturel immatériel :

Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels qui sont indissociables du patrimoine matériel, et qui se résume dans : les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et savoir-faire que les communautés et les groupes reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ; les modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que fêtes ; la toponymie ;

1.2.3) Patrimoine architectural :

Le patrimoine architectural se caractérise essentiellement par les monuments et les ensembles historiques. Il est donc nécessaire de préciser ces deux termes pour mieux saisir par la suite les problèmes qui s'y posent¹⁰.

¹⁰ Nadia Baloul, Cours de Patrimoine, Master2, 2015/2016

***Les monuments** : selon la charte de Venise¹¹ 1964 à l'issue de laquelle s'est approfondie la notion de monuments historiques. Il s'agit de « *toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une significative ou d'un événement historique* »¹².

***Les ensembles historiques** : la notion de « site urbain ou rural ou d'ensembles historique » est plus délicate à saisir. Elle est tout à fait récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique reste faible. C'est à partir de la définition de la charte de Venise que nous allons dégager une signification de cette notion : « *l'ensemble historique désigne tout groupement de constructions constituant une agglomération, qui par son homogénéité comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique* »¹³.

1.3) Le secteur sauvegardé:

1.3.1) Le concept de la ville historique¹⁴ :

Le concept de ville historique est récent ; il apparaît au terme d'une longue démarche de réflexion inaugurée en **1931 par la Conférence**

¹¹ La charte de Venise en 1964 : congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques a approfondi et élargi la portée de la charte d'Athènes,

¹² Nadia Baloul, Cours de Patrimoine, Master2, 2015/2016

¹³ Idem

¹⁴ Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb

d'Athènes qui se préoccupe des monuments et de leurs abords et en 1933 par la Charte d'Athènes qui jette les bases de l'urbanisme fonctionnaliste.

-En 1957, les architectes des monuments historiques invitent les pays ne disposant pas encore d'une organisation gouvernementale de protection des monuments à prévoir une structure de tutelle.

-En 1964, lors de leur second congrès tenu à Venise, ils proposent l'élargissement du concept de monument historique pour tenir compte des sites et des ensembles. A l'occasion de ce congrès sera créé, sur la proposition de l'UNESCO, l'ICOMOS, Conseil International des Monuments et des Sites.

-Le concept de ville historique est définitivement formalisé en 1986 par l'ICOMOS.

-l'UNESCO a dégagée une doctrine de sauvegarde agréée par ses membres dans le but de la conservation et mise en œuvre des centres historiques.

1.3.2) La doctrine de sauvegarde¹⁵:

La doctrine de sauvegarde reconnaît la ville historique comme totalité homogène et cohérente; elle considère le patrimoine monumental et les arts traditionnels comme un héritage matériel et immatériel essentiel à l'épanouissement de l'identité culturelle contemporaine.

¹⁵ Idem.

Des méthodes de sauvegarde sont fondées dont les principes sont :

-**Principe N°1** : Conservation de la morphologie urbaine et de la typologie de l'habitat.

Principe N°2 : Conservation des monuments historiques en protégeant les abords.

- **Principe N°3** : Intégration spatiale de la ville historique à la matrice urbaine.

Principe N°4 : Résorber le caractère ghetto de la ville historique et assurer sa promotion sociale.

-**Principe N°5** : La transmission de l'héritage culturel par le développement économique.

1.3.3) Définition de secteur sauvegarde :

« *Peuvent être érigés en secteurs sauvegardés tous les ensembles immobiliers urbains ou ruraux qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural ou artistique qui justifie leur protection. Ces secteurs sont créés, délimités et approuvés après avis de la Commission Nationale des Biens Culturels, par: Décret exécutif conjoint entre ministres chargés de la culture, de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction, pour les secteurs de plus de 50.000 habitants, et pour les secteurs de*

moins de 50.000 habitants, un Arrêté des ministres suscités»¹⁶.

1.3.4) Intégration des secteurs sauvegardés dans la vie contemporaine :

-A partir de 1975, la question de l'intégration (des ensembles historiques) dans la vie contemporaine est posée sur la scène internationale.

-En 1976, l'UNESCO adopte une recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels et leurs rôles dans la vie contemporaine, en faveur d'un traitement non muséal des tissus urbains anciens, autrement dit : une conservation vivante qui fait participer le centre historique à la dynamique urbaine contemporaine¹⁷.

-Sur le plan réglementaire, tout secteur sauvegardé fait l'objet d'un document spécial, le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSMV) qui dicte les règles d'urbanisme et assure la cohérence globale des intervenants.

1.3.5) Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur :

Le PPSMV est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers ancien et historique. Il indique notamment les immeubles dont la démolition, la modification ou l'altération sont interdites. il contient

des dispositions réglementaires régissant tous les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé, tant sur les bâtiments (construction ou aménagements extérieurs ou intérieurs) que sur l'aménagement des espaces libres, publics ou privés, il prend en compte la nécessaire évolution d'une ville, au regard des fonctions urbaines contemporaines, et permet d'y mener des actions qui la valorise. il contient des dispositions réglementaires régissant les travaux intervenants en secteur sauvegardé : tout travaux d'aménagement, de transformation, de construction doivent s'inscrire dans le respect de l'existant¹⁸.

• Conclusion:

Notre choix s'est porté sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger comme cas d'étude dans le cadre de notre option « *architecture, ville et patrimoine* ». La Casbah d'Alger (Commune Oued Koriche, classé patrimoine mondial depuis 1992), d'une superficie d'environ 70 HA, considérée par les spécialistes comme un modèle urbanistique singulier qui témoigne d'une forme urbaine homogène dans un site original et accidenté (118 mètres de dénivellation). Elle a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial à la 16^{ème} session du Comité, en décembre 1992.

¹⁶ Loi cadre du patrimoine algérien N° 98-04 promulguée le 15 Juin 1998

¹⁷ Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, nouvelle édition actualisé en 2007.p169

¹⁸ Document du PPSMVSS de la Casbah d'Alger, élaboré par le CNERU en 2008

- **Introduction :**

Les centres urbains anciens sont négligés, se dégradent et se dévitalisent. Ce qui nécessite assez souvent des opérations pour une revitalisation et réappropriation de leurs espaces urbains bâtis et non bâtis, la recherche d'une continuité, d'un rapport édifices, espaces publics et d'une utilisation optimale des potentialités des formes urbains environnement.

1- A La reconquête des centres anciens pour un redynamisme urbain :

Comment renouveler la ville sur elle-même et comment reconquérir les centres anciens ?

1.1)- Le renouvellement urbain et la requalification urbaine :

1.1.1) Le renouvellement urbain:

Il vise la politique de « refaire la ville sur la ville », il peut être défini comme « un changement profond aux moyens de démolition totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes et les caractéristiques de l'espace public...etc. Avec l'objectif de revaloriser ce territoire pour lui donner une nouvelles attractivité »¹⁹.

¹⁹PDF « renouvellement urbain » : définitions origines enjeux- Rhône alpes.

1.1.2) La requalification urbaine :

Est définie comme « ensemble des opérations réalisé sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer ces espaces à de nouvelles activité plus adaptées au contexte actuel»²⁰.

1.2)- Les opérations de l'intervention urbaine :

A) Réhabilitation urbaine : La réhabilitation est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'immeubles ou équipements en vue de leurs donner les commodités essentiels.

Cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistique, a pour objectif d'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social, de conflits et d'instabilité pour la collectivité²¹.

B) Restructuration urbaine : La restructuration est une opération qui consiste à une intervention sur les voiries et les réseaux divers et en une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'ilots et une modification des caractéristiques du quartier par des transports d'activités de toute nature et la

²⁰ La charte de Lisbonne 1995.

²¹ Le journal officiel de la république algérienne.

désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation²².

C) Restauration urbaine:

Rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité. « La restauration est acceptable que si elle dispose de preuves suffisantes de produits manufacturés avant »²³.

D) Rénovation urbaine:

Démolition en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte²⁴.

E) Reconversion:

C'est l'action de récupération de l'ancien bâti auquel lui enlève son caractère, sa fonction. C'est affecter à un édifice, un nouvel emploi qui s'adapte à des conditions économique technique politique nouvelles.²⁵

2) – L'analyse d'exemple de la requalification:

²² Idem

²³ La charte de Burra d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, Art 19, 1999.

²⁴ Pierre Merlinet – F. Choay, Dictionnaire d'urbanisme et de l'aménagement, 3ème édition, Paris PUF,

²⁵ Henri-jean Calsat, Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.

2.1) Exemple 01:Requalification du centre historique de Bordeaux :

2.1.1- La présentation de la ville

La ville française de Bordeaux appartient à la région d'Aquitaine, dans le département de la Gironde, elle est située au Sud-ouest de la France²⁶. Le centre historique de cette ville portuaire, représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel, il est créé à l'époque des Lumières ses valeurs ont perduré jusqu'à la première moitié du 20ème siècle²⁷. La ville de Bordeaux a été retenue en 2010 au titre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) ; un programme expérimental dont l'objectif est de reconquérir les centres anciens en difficulté²⁸.

2.1.2- Les enjeux de la requalification du centre historique de Bordeaux²⁹ :

- 1- La sauvegarde du patrimoine architectural du centre ancien de Bordeaux.
- 2- La lutte contre l'étalement urbain, par l'amélioration des conditions de vie : création de petits équipements et espaces de proximité.

²⁶ www.wikipédia.com/ <http://www.bordeaux.fr>

²⁷ Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

²⁸ Idem.

²⁹ <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux>.

3- La réduction de la vacance et de l'habitat indigne et développement de nouveaux programmes dans ces quartiers centraux...

2.1.3- L'objectifs de la requalification du centre historique de Bordeaux³⁰ :

1-Redonner au centre ancien une place essentielle au sein de l'agglomération en termes d'accueil de population et d'activités.

2-Maintenir la diversité fonctionnelle et sociale du centre et mettre à la disposition des habitants un quartier adapté à leurs besoins ; ce qui exige le développement d'un réseau de pole, d'équipements et de services de proximité.

3-Mettre en valeur un patrimoine exceptionnel tout en l'adaptant aux enjeux énergétiques et aux modes d'habiter contemporains.

2.1.4- Le plan d'actions du centre historique de Bordeaux :

1) – L'intervention sur le patrimoine architectural:

- ✓ La réhabilitation de multiples immeubles anciens, dégradés.
- ✓ La reconversion de plusieurs bâtiments anciens.
- ✓ L'aérations des cœurs des ilots anciens.
- ✓ Le jumelage de plusieurs bâtiments.

³⁰Idem.

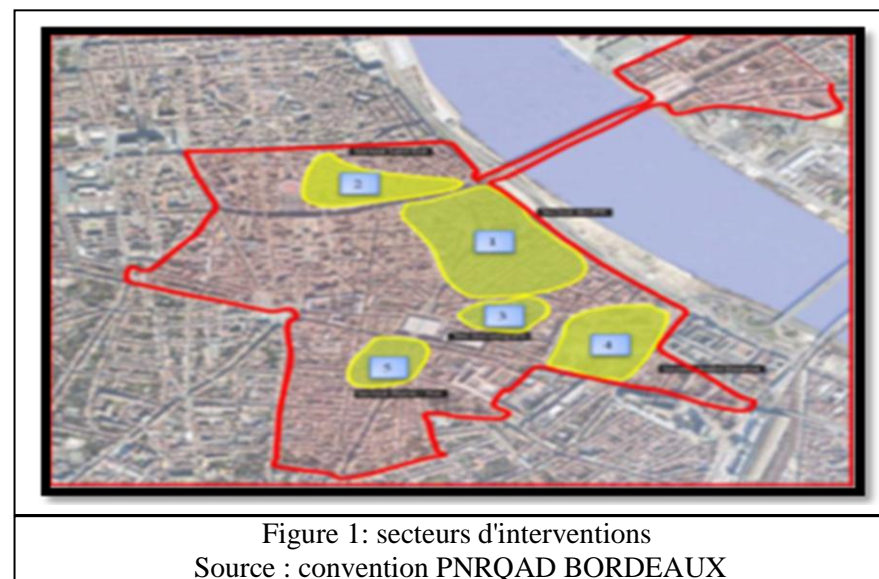


Figure 1: secteurs d'interventions
Source : convention PNRQAD BORDEAUX

2) – La redynamisation des espaces publics:

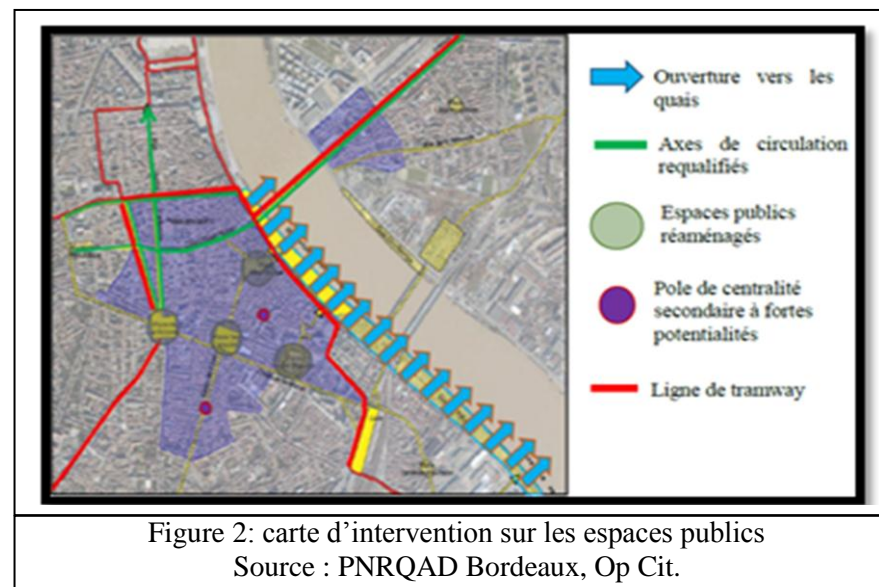


Figure 2: carte d'intervention sur les espaces publics
Source : PNRQAD Bordeaux, Op Cit.

- ✓ La structuration de l'aménagement des espaces publics autour des « pépites » (sites remarquables de natures diverses : grands équipements, espace en mutations...)
- ✓ Mieux relier la Garonne et les quais au cœur de ville par l'amélioration des espaces publics.
- ✓ La Limitation de l'effet frontière, créé par les cours (notamment cours de la Marne) qui restreignent les communications entre quartiers.

3) – L'intervention sur le cadre bâti:

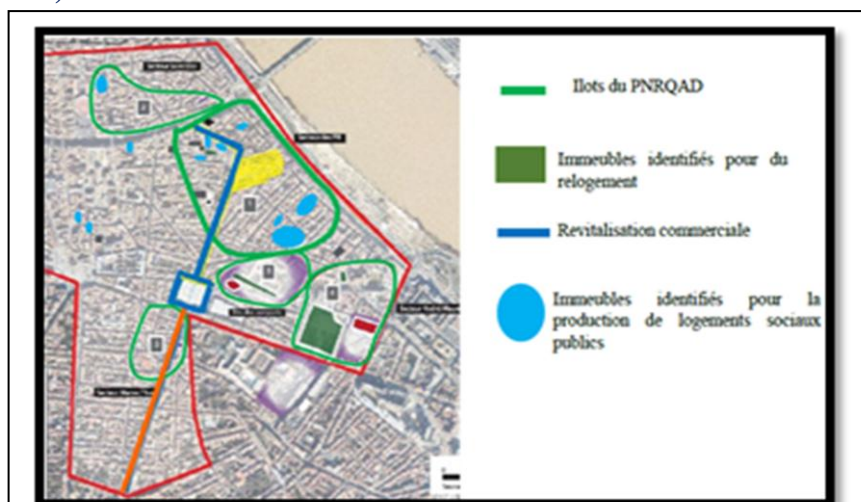


Figure 3 : Carte d'intervention sur les espaces publics
Source: PNRQAD Bordeaux. Op Cit.

- ✓ La densification d'ilots stratégiques dans le respect du tissu patrimonial

- ✓ La création de logements aux typologies diversifiées
- ✓ La réduction de la vacance et de l'habitat indigne
- ✓ La réactivation de pieds d'immeuble pour l'accueil notamment d'activités économiques.

4)-L'intervention et les actions paysagères:

- ✓ Favoriser la création de « rues jardins » et le verdissement des pieds d'immeubles.
- ✓ Favoriser l'appropriation des espaces verts par les habitants.
- ✓ Développer les espaces plantés en pleine terre.

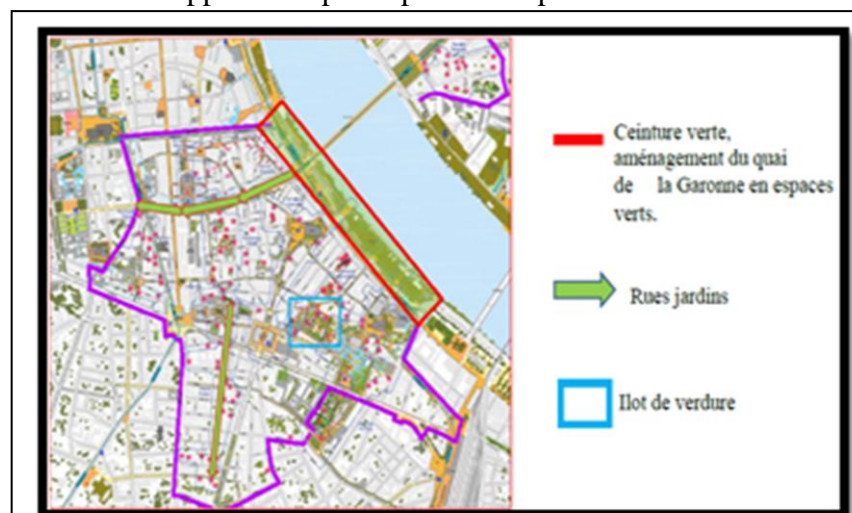


Figure 4: Carte des actions paysagères
Source: PNRQAD Bordeaux. Op Cit.

- ✓ donner la priorité aux modes de déplacements doux.
- ✓ Renforcer les liaisons entre les grands axes.

- ✓ Articuler les espaces publics entre eux.
- ✓ Requalifier les grands axes dégradés.



Figure 5: Rue jardin
Source:
<http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/recentres>

Figure 6: Ilot de verdure.
Source:
<http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/recentres>

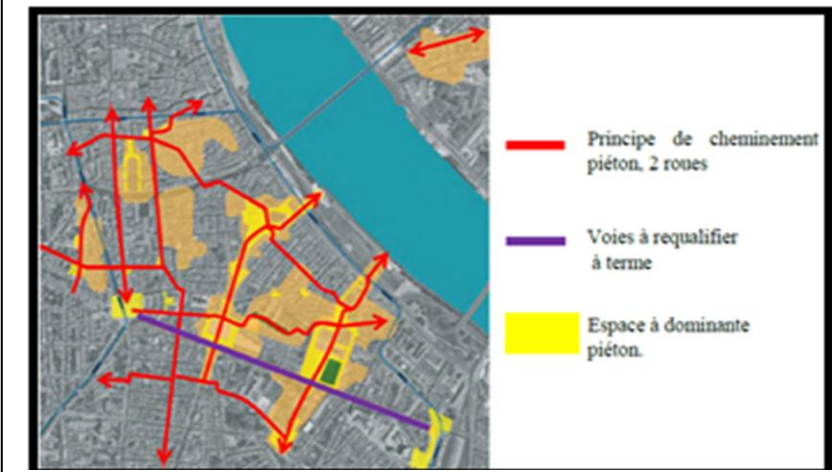


Figure 5: Interventions sur les axes de circulation
Source: PNRQAD- Bordeaux. Op Cit.

*** Conclusion:**

Nous avons constaté de cette expérience bordelaise, qu'elle a su touché à toute les thématiques concourant à la requalification du centre ancien : bâtis, espaces et équipements publics de proximité, activité économique....) de manière à améliorer les conditions de vie, tout en répondant à un défis majeur qui est la mise en valeur d'un patrimoine architectural exceptionnel en l'adaptant au nouveaux usagers.

2.2) Exemple 02 : Requalification du centre bourg de Vic-la-Gardiole:

2.2.1- présentation de la ville

Vic-la-Gardiole est une commune du littoral de l'Hérault, à 30 km à l'ouest de Montpellier .Fortifié au Moyen Âge, le village a subi dans les années 1980 une forte croissance au sud de son territoire sous forme de lotissements, mal reliés au cœur du village.

2.2.2- Description du site avant l'aménagement:

Le boulevard est logé entre deux tissus urbains témoins de deux époques, d'un côté le centre historique et de l'autre les lotissements. Au cours du temps, le boulevard des Aréquieres a perdu toute sa symbolique historique avec la disparition de ses fortifications et un aménagement exclusivement orienté vers la circulation des véhicules

La commune s'est, dans un premier temps, tournée vers le CAUE³¹ de l'Hérault qui a établi un premier diagnostic préconisant de :

✓ Réduire fortement l'offre de stationnement en la déplaçant à proximité du centre et redimensionner l'espace de la chaussée, renouveler la trame végétale.

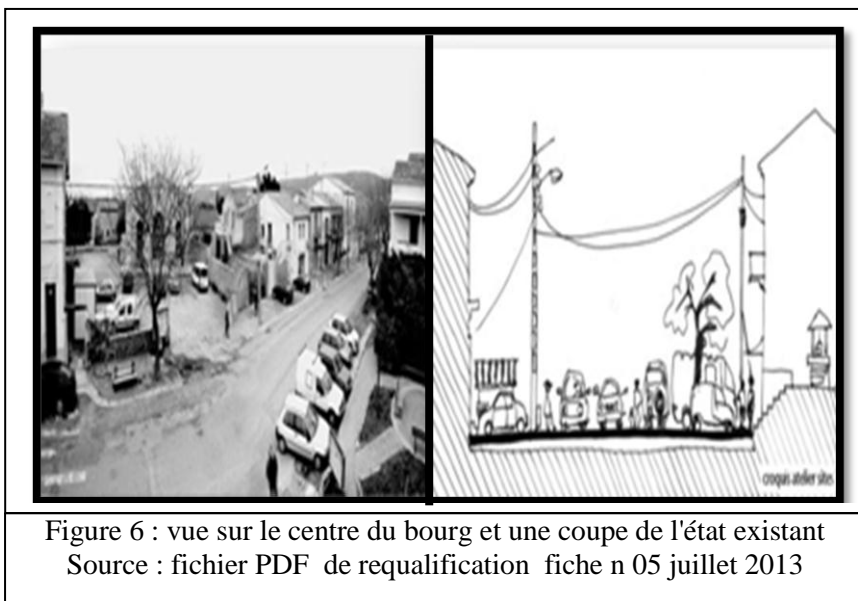


Figure 6 : vue sur le centre du bourg et une coupe de l'état existant
Source : fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013

2.2.3- L'éléments déclencheurs de l'aménagement :

Il y a une quinzaine d'années, la création d'une déviation contournant

³¹CAUE : conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

le village pour se rendre à la plage a limité la vocation de transit du boulevard. Cependant, la configuration de ce dernier reste inchangée et pose des problèmes de sécurité (vitesse élevée). L'aménagement existant propose un espace routier sans qualité de vie et sans partage des usages. La réhabilitation devient alors nécessaire pour satisfaire les différentes vocations d'un centre village traditionnel : rencontre, promenade, marché, fêtes, stationnement.

2.2.4- Les objectifs :

- 1-Requalifier la limite du centre historique.
- 2-Tirer parti de la qualité des espaces ;
- 3-Requalifier le boulevard comme un élément fédérateur entre le centre et les nouveaux quartiers périphériques.
- 4- Rééquilibrer les usages du boulevard en faveur du piéton.
- 5-Redistribuer le stationnement.
- 6-Créer des continuités piétonnes.
- 7- Faciliter l'accessibilité des commerces.

2.2.5- Les actions majeurs :

- 1-Comprendre le rôle joué par cet axe depuis la création de la déviation au nord de la commune.
- 2-Mettre en relation le centre historique et les lotissements.
- 3-Aménager d'une manière à prendre en compte la transversalité des usages tout en donnant une lecture linéaire de l'ancien rempart.

4-Révéler les particularités du lieu (son histoire, sa géométrie, son orientation, les façades, les continuités piétonnes) par le projet, et les souligner en procédant à un nettoyage de l'espace.

2.2.6- *Les propositions :*

- ✓ Un boulevard ancré dans un passé

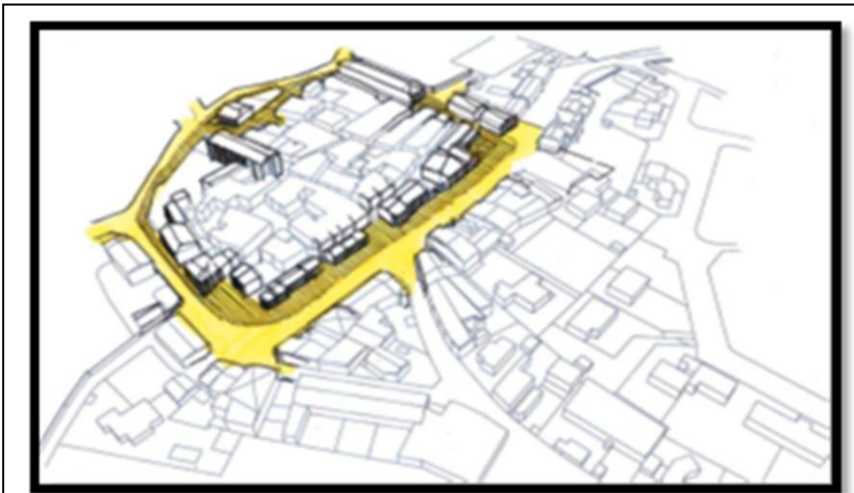


Figure 7: le socle du village (le rempart)
Source : fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013

Le nouveau profil du boulevard sera dissymétrique en faveur du pied du centre ancien avec un large trottoir exposé au sud .Il s'affirme grâce à un double mail de mélias restituant à la fois l'épaisseur et la continuité.

- ✓ Un boulevard comme lieu d'articulation entre les quartiers:

-Ce boulevard, dont le tracé est mis en valeur, reste aussi dans les usages un lieu de liaison entre le vieux village et les nouveaux quartiers.

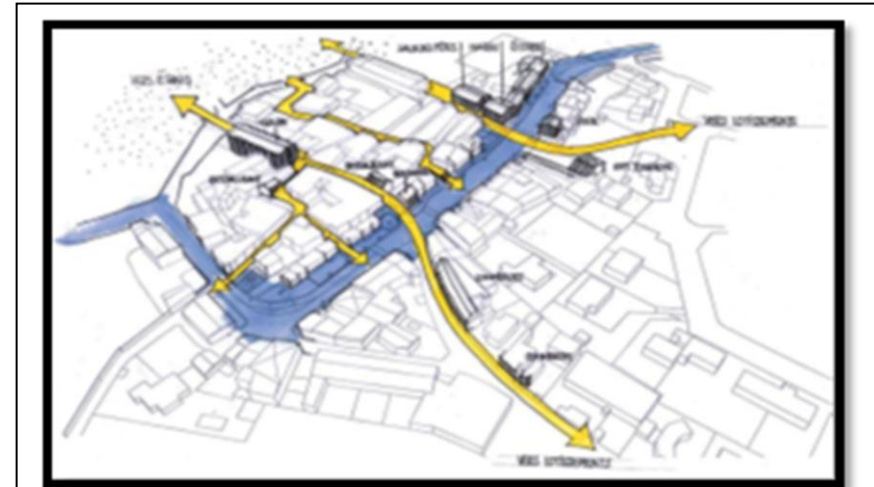


Figure 8 : La transversalité des usages
Source : fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013

-Le boulevard est considéré comme un espace de façade à façade et non pas comme une chaussée et deux trottoirs.

-Aussi la partie centrale du boulevard, la plus stratégique, sera interdite au stationnement avec un profil traité à plat ce qui facilite les traversées piétonnes sur l'ensemble du secteur.

-Le stationnement est reporté aux deux extrémités du boulevard.

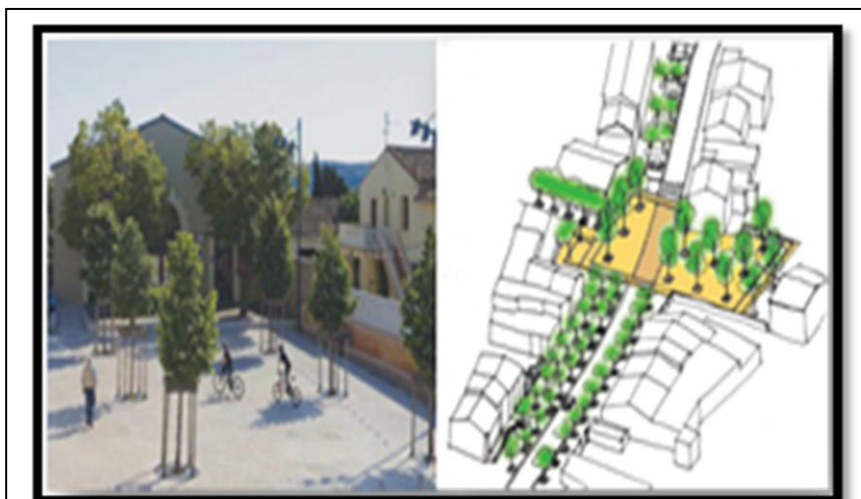


Figure 9 : La transversalité des usages
source : fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013

2.2.7- La description des réalisations :

1/- L'aménagement du boulevard a transformé les pratiques mais aussi l'image du centre-ville.

• L'évolution et la diversification des usages :

- Le nouveau partage de l'espace du boulevard a permis d'influencer les pratiques des usagers. Tout d'abord, la réduction de la chaussée à 5,50 m a eu comme effet de ralentir les véhicules et de donner la

priorité aux piétons avec la création de larges trottoirs incitant davantage à la promenade.

- La nouvelle configuration de l'espace a permis le développement de la pratique du vélo depuis les lotissements vers le centre (sortie d'école, commerces...).
- Les festivités et animations se produisent sur la nouvelle place et se prolongent parfois sur le large trottoir (marché, artisans...).

• La qualification de l'espace :

- Le projet a transformé une route départementale en une rue principale de village qui recouvre plusieurs fonctions où la circulation n'est plus prioritaire ; les matériaux nobles (pierre calcaire) sur les espaces piétons.

• La mutation du cadre bâti :

- L'aménagement de l'espace public a un effet de levier quant à l'évolution des façades.
- En réponse au projet de place de village, la mairie a réorganisé son entrée face à l'espace
- Certains rez-de-chaussée se transforment en commerces, certaines activités commerciales évoluent en terrasses de café.



Figure 10: le nouvel aménagement de la voie
Source : fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013

2.2.8- Conclusion :

La commune de Vic-la-Gardiole a saisi l'opportunité de la nouvelle déviation pour repenser le fonctionnement de son centre .Par une approche d'ensemble, elle est parvenue à redonner toute leur place aux modes actifs (marche à pied, vélo) en modérant la place donnée à la voiture, tant en circulation qu'en stationnement .enfin, le traitement de l'espace et sa mise en valeur par le végétal ont transformé une ambiance de route en une ambiance de rue, au bénéfice de la convivialité et de la vie locale.

Synthèse :

A travers le monde, le patrimoine architectural et urbain est riche et diversifié, marquant chaque pas d'histoire et représentatif des processus de transformation des villes. Ces derniers sont généralement dus aux interventions coloniales sur les tissus originels, cas des villes algériennes où se sont sédimentées des formes architecturales et urbaines de plusieurs cultures liées aux colonisations. La sauvegarde de ce fragile patrimoine, le considéré comme patrimoine partagé, pose la problématique de sa préservation et son adaptation à la conjoncture contemporaine, d'où le nécessaire recours à différentes interventions urbaines respectueuses du patrimoine.

L'analyse thématique sur les centres anciens et les deux exemples analysés, nous a permis d'appréhender les différentes méthodes et actions à entreprendre dans le plan d'action ; afin de résorber la rupture, de garantir une requalification et une valorisation du centre historique.

• Introduction :

«La conservation et la mise en valeur du patrimoine requièrent non seulement une prise en compte des monuments historiques mais aussi la reconnaissance de la valeur du contexte où ils se situent»³², cette approche consiste à faire une lecture urbaine du site d'intervention afin de pouvoir identifier les potentialités naturelles et physiques ainsi que les déficits que peut représenter ce dernier, ceci dans le but de concevoir un projet qui sera concilier entre les différentes richesses et exigences de ce site.

1/- Le choix de site:

*Présentation de secteur sauvegardé:

Le secteur sauvegardé de la ville d'Alger constitue le site historique d'Al Djazair, le premier noyau urbain qui a formé la ville est la casbah. C'est un patrimoine culturel d'architecture, d'identité et de symbole fort, classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1992.

Suite aux transformations et aux opérations urbanistiques menaient durant les différentes périodes historiques. le secteur

sauvegardé de la Casbah d'Alger se présente sous trois parties distinctes:

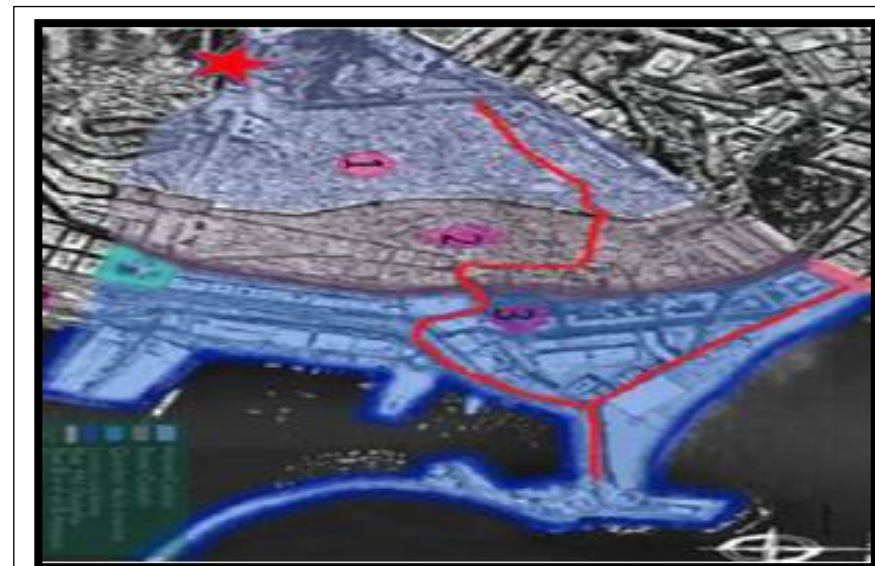


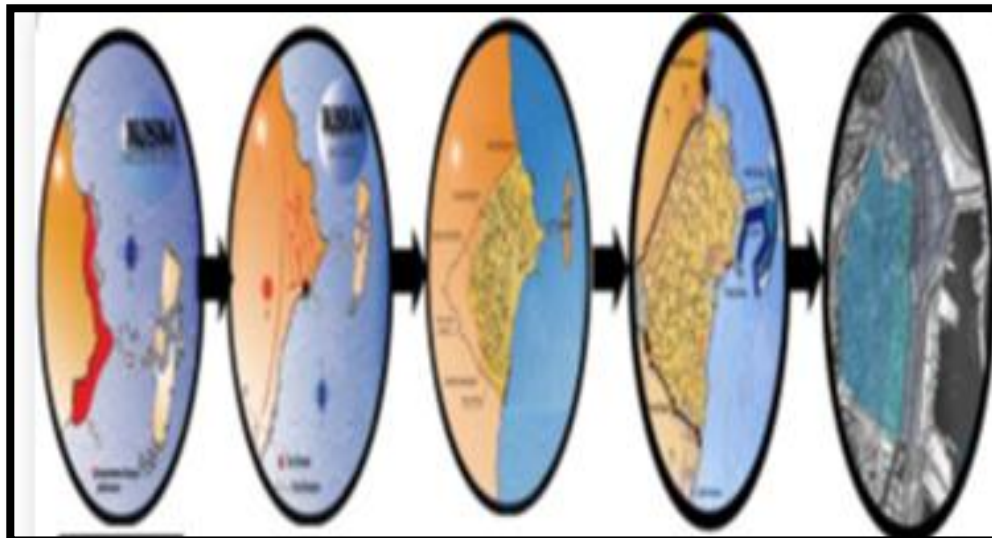
Figure 13 : photo aérienne de secteur sauvegardé.
Source: Google earth modifié par l'auteur.

- 1- La haute Casbah : Partie qui n'a pas subi de transformations.
- 2- La basse Casbah : Démolition partielle et reconstruction
- 3- Le quartier de la marine : Démolition totale puis la construction de quelques mosquées et palais témoigne du prolongement du tissu traditionnel jusqu'à la mer.

³² Alain Borie, François Daniel.- Etude et document sur le patrimoine culturel.

*** L'évolution urbaine de secteur sauvegardé :**

Nous abordons une brève lecture de l'histoire du site qui a connu un processus de développement à travers sa genèse, les étapes d'évolution et de transformation par ses périodes:



Période phénicienne	Période romaine	Période arabo-musulmane	Période ottomane	Période coloniale
---------------------	-----------------	-------------------------	------------------	-------------------

Figure 14 : l'évolution urbaine de la casbah d'Alger.
Source: Google image

2/- La présentation de l'aire d'étude :

Le quartier de lalahoum situé à la Basse-Casbah, s'étend sur 5 hectares, sa position lui donne une importance, Il représente une

articulation entre la basse et la haute casbah et donc; entre architecture coloniale et une architecture traditionnelle.



Figure 15 : situation de l'ilot de lalahoum par rapport à la casbah
Source : Google earth modifiée par l'auteur

3/- Analyse et diagnostic de quartier de lalahoum :

« On ne saurait évoquer la question des lieux de ville sans penser à ces lieux qui n'en sont pas... »³³, Pour comprendre l'état actuel de l'ilot il faut d'abord comprendre sa genèse de naissance et sa stratification historique.

➤ **Bref aperçu historique :**

³³ Bernard Lamizet « Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? », Mai 2002

*** la période romaine :**



Figure 16 : le tracé de théâtre romain
Source : Sakina Missoum. Alger à l'époque Ottomane.

« Au sein de l'îlot Lalahoum, des traces d'un théâtre Romain ont été découvert dans la partie nord-ouest dans les années 80 »³⁴

*** la période ottomane :**

On peut distinguer la présence de cette riche époque, à travers le tracé urbain (rue, ruelle, impasse), et même architectural (mosquées, maisons, ornements et puits).

³⁴ J.J Deluz. L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique, Alger, Liège, OPU.P. Mardaga. 1988.



Figure 17 : Carte de la Casbah à l'époque Ottomane
Source : Sakina Missoum. Alger à l'époque Ottomane.

*** la période coloniale :**

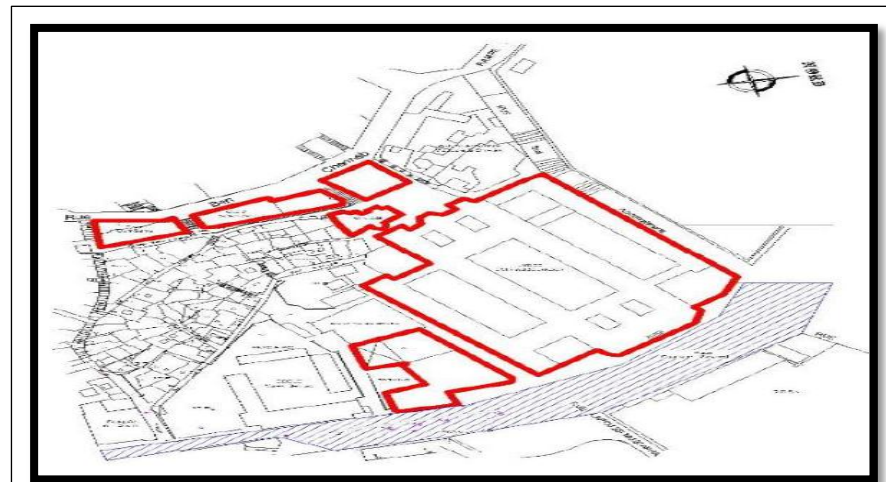


Figure 18: l'îlot de lalahoum à l'époque coloniale
Source : Plan PPSMVSS. modifiée par moi-même.

Cette période est marquée par l'élargissement des rues, les maisons traditionnelles détruites au détriment de gigantesques constructions porteuses de l'identité coloniale, où on peut citer le cas du lycée EL-Emir-Abdelkader.

*** la période post coloniale :**

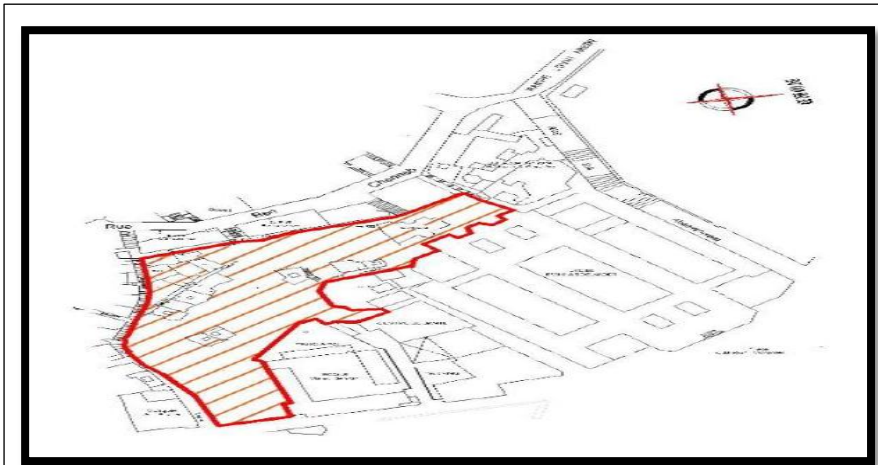


Figure 19: l'îlot de lalahoum à l'époque post coloniale
Source : Plan PPSMVSS modifiée par l'auteur

Au lendemain de l'indépendance, l'îlot Lalahoum n'a vue de jours meilleurs, car il a subit l'une des démolitions les plus spectaculaires durant les années 80, formant ainsi un trou déstructurant le lieu en lui arrachant toute identité.

Synthèse : Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation été homogène, mais l'avènement des colons à crée une rupture.

➤ **Situation de quartier de lalahoum :**

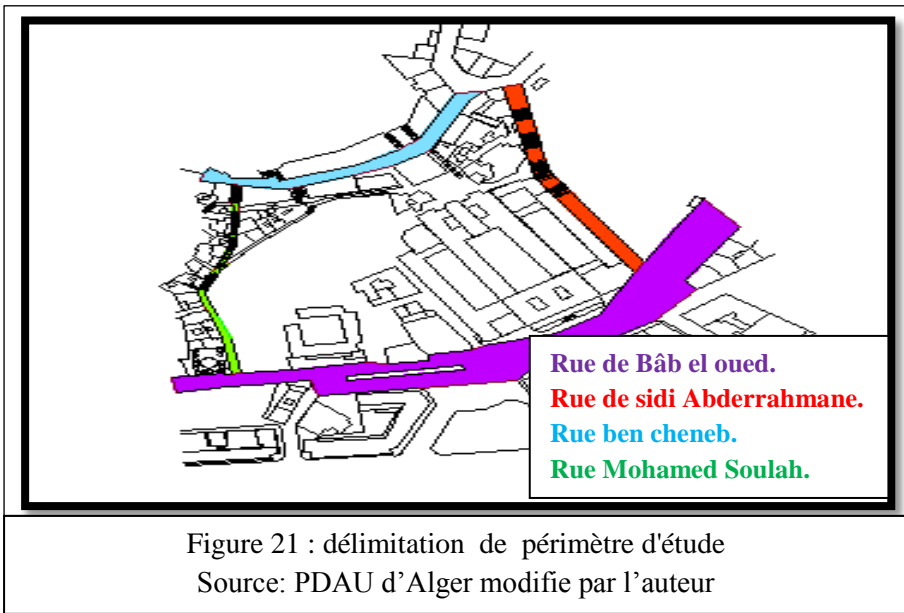


Figure 20 : situation de quartier Lalahoum
Source : Google earth modifie par l'auteur

Situé dans la basse casbah, il articule le quartier de la marine (à l'Est) et la haute casbah (à l'Ouest), entre le quartier de Bâb-EI-Oued (au Nord) et le reste de la basse casbah et le quartier d'Isly (au Sud).

➤ **Délimitation de quartier de lalahoum :**

« Les limites sont des éléments linéaires que l'observateur emploie et ne considère pas comme des voies. »³⁵



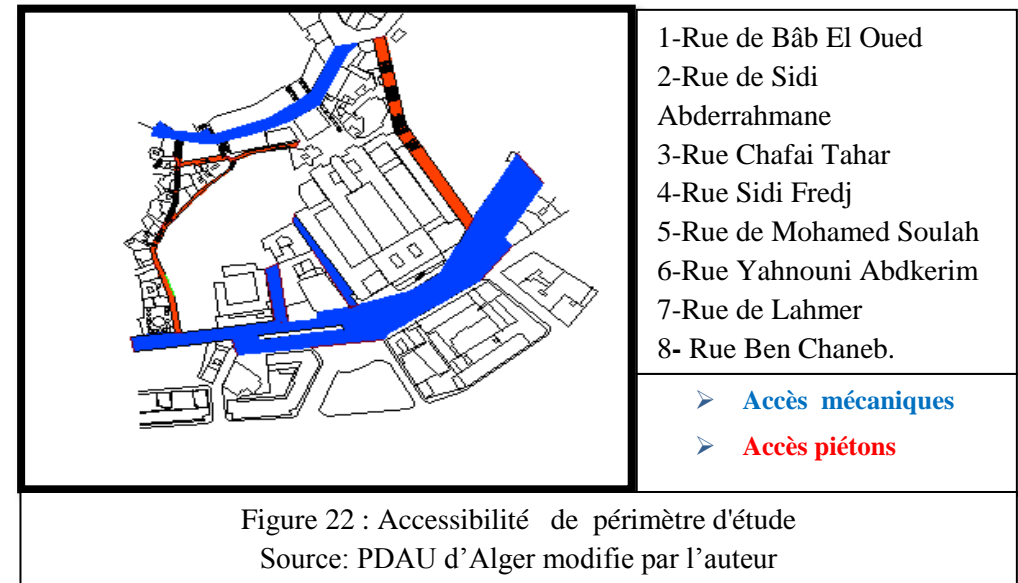
Le quartier de Lalahoum se trouve limité :

³⁵ Kevin Lynch, l'image de la cité, Dunod 1971.

- **Au Nord** : par la rue de Sidi Abderrahmane et le jardin de Prague.
- **À l'Est** : par la rue Bâb El Oued, la DGSN et la place Ounouri
- **Au Sud** : par la rue de Mohamed Soulah, mosquée de Ali Betchine et des maisons de la basse casbah.
- **À l'Ouest** : par la rue Ben Chaneb et une école.

➤ **Système viaire de quartier de lalahoum :**

« Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement »³⁶



³⁶ Idem.

➤ Rue Bâb el Oued :

Reprend le tracé du Cardo romain, elle est mal structurée vue la présence de commerce informel et conflit mécanique et piéton.

➤ Rue de Mohamed Soulah :

Cette voie a un flux important avec une paroi manquante son gabarit ne dépasse pas le R+2 cette dernière souffre de manque d'aménagement.

➤ Rue de Sidi Abderrahmane :

Une large voie piétonne de 12m, comporte un escalier géant constitue d'une paroi bâti lycée et autre non bâti (jardin Prague).

➤ Rue Ben Chaneb :

Une voie mécanique de 10m, est un axe important, car il est doté par ses 2 parois des divers équipements à caractère éducatif, et religieux.

➤ Rue Tahar Chafai :

Une voie mécanique à flux moyen à 6m de large, se trouve entre le lycée et l'immeuble habitat cette dernière mène vers un parking informel.

➤ Rue Sidi Fredj :

Une voie mécanique a flux moyen de 6m de large, délimité par l'habitat et le CEM Malek Ben Nabi.

➤ **La topographie de site :**

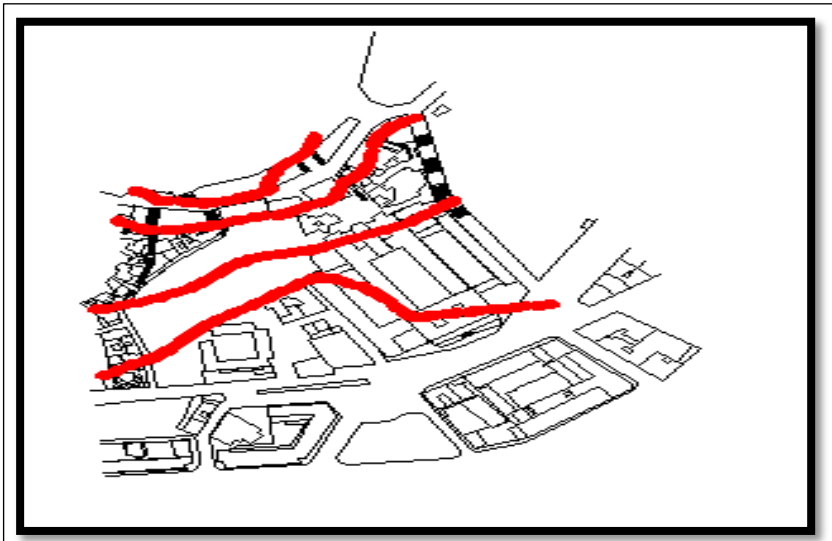


Figure 23 : la topographie de périmètre d'étude
Source: PDAU d'Alger modifiée par l'auteur

Le terrain se caractérise par une forte dénivellée comme tout l'ensemble de la casbah rendant ainsi le site accidenté.

➤ **Le système bâti :**

« C'est un système qui regroupe l'ensemble de masses construites de

la forme urbaine quel que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension »³⁷

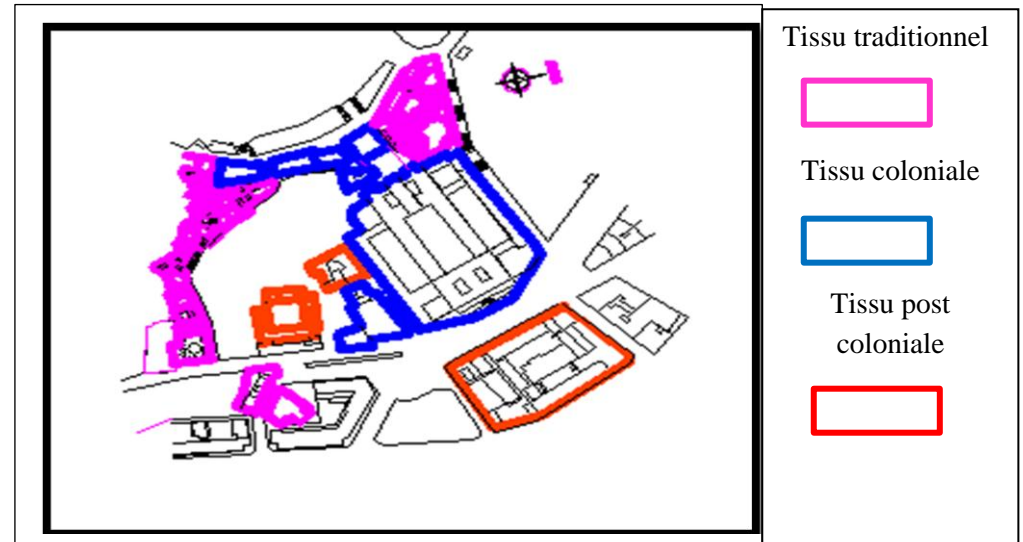


Figure 24 : lecture de tissu urbain
Source : PDAU d'Alger modifiée par l'auteur

Le quartier de Lalahoum se présente comme un quartier purement traditionnel où l'architecture ottomane domine, cependant quelques édifices coloniaux et post coloniaux occupent quelques parcelles.

³⁷ Ibid.

➤ **Etat de bâti :**



Figure 25: Etat de bâti
Source: PDAU d'Alger modifié par l'auteur

➤ **Les équipements et activité :**

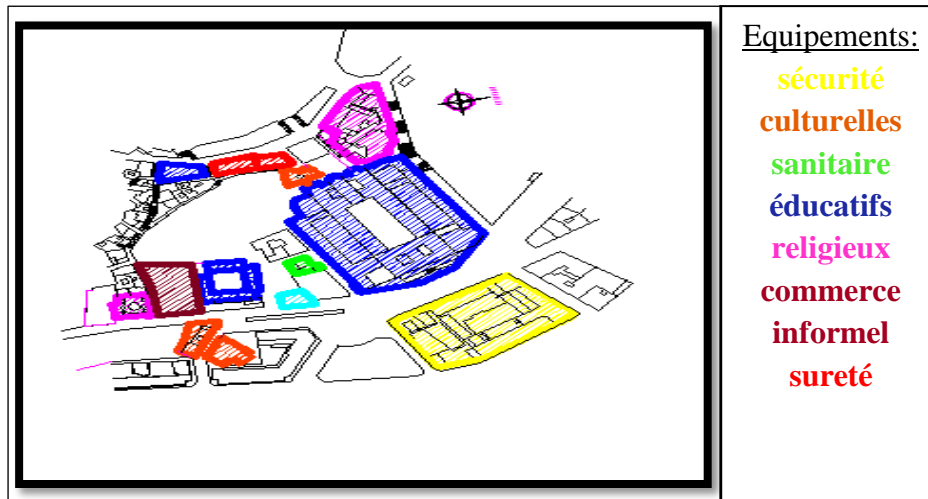


Figure 26 : les équipements et activités
Source : PDAU d'Alger modifié par l'auteur

L'îlot Lalahoum représente un pôle culturel par excellence, de par la concentration d'équipements à caractère éducatifs, culturels, et cultuels. Cependant, on retrouve plusieurs activités inadaptées greffées aux bâtiments de l'îlot, venant ainsi, fausser la lisibilité fonctionnelle de l'îlot (commerce informel).

➤ **Les points de repères :**

« L'expérience de la ville est celle d'un excès de sensation car presque tous les sens interviennent et se conjuguent pour former une image »³⁸

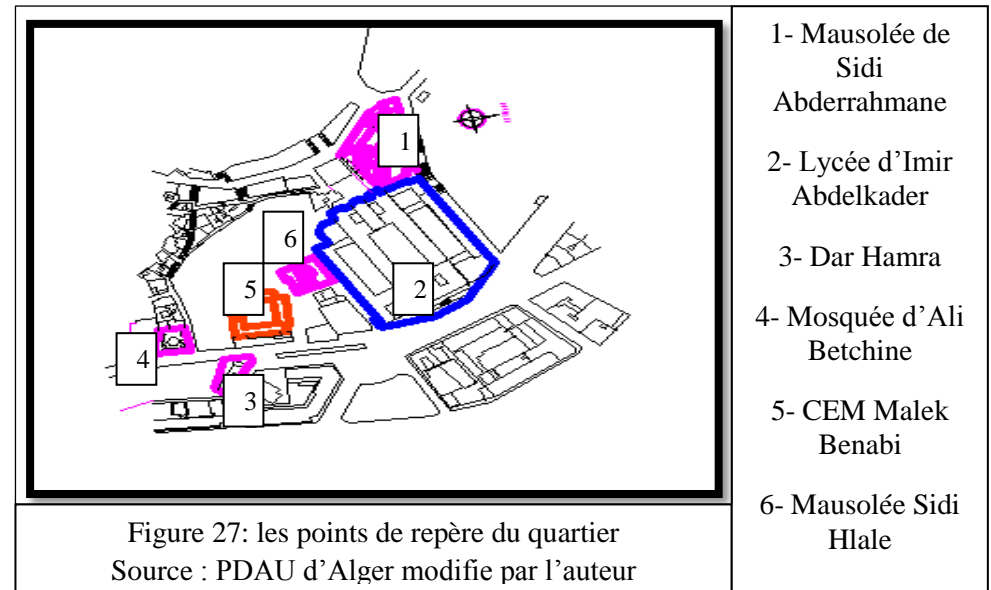


Figure 27: les points de repère du quartier
Source : PDAU d'Alger modifié par l'auteur

³⁸ Ibid.

* **Les édifices à caractère patrimoniale :**

➤ **le mausolée de Sidi Abderrahmane :**



La zawiya est construite en en 1611 par Sidi Abderrahmane Tha'âlibi, l'édifice se trouve actuellement en mauvais état se qui nécessite une réhabilitation.

➤ **Dar Al Hamra :**



Construite en 1816 par le Dey Hussein Pacha, aujourd'hui elle est le Centre National de Recherche en Archéologie.

➤ **Mosquée d'Ali Betchine :**



Construite en 1622, et fut reconvertie en église « *notre dame des victoires* » durant la période coloniale.

➤ **Le gabarit :**

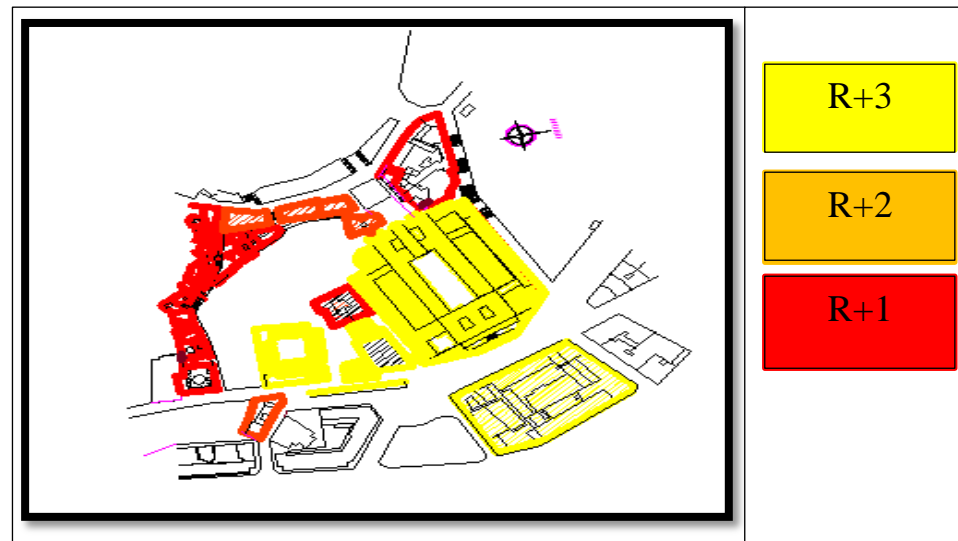


Figure 28: Le gabarit du quartier de lalahoum
Source : PDAU d'Alger modifié par l'auteur

➤ **Les espaces libres :**

« L'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rue etc..) ou privés (cours, jardins). »³⁹

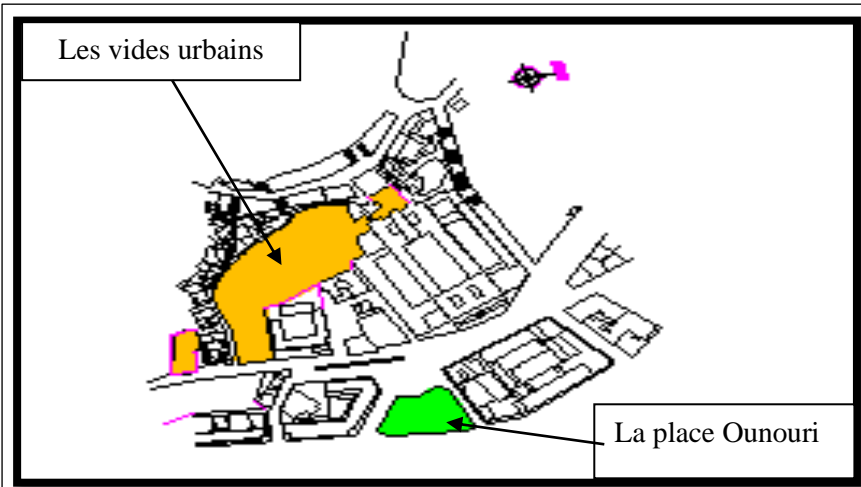


Figure 29 : Les espaces libres de périmètre d'étude
Source: PDAU d'Alger modifiée par l'auteur

➤ **La place d'Ounouri :**

Elle est à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb El Oued, face à la DGSN ; c'est une place non vécue, entourée de voies à flux.

➤ **Les vides urbains de l'ilot de lalahoum :**

³⁹ Philip Panerai : analyse urbaine.

Les vides urbains résultent de l'écoulement d'une partie du tissu mixte de part et d'autre de la mosquée Ali Betchine, elle constitue une paroi manquante de la rue de Bâb el Oued, ils défigurent le paysage urbain et se trouvent occupés par le commerce et le stationnement informel.

13/- **L'environnement :**



Figure 30: L'état dégradé de la casbah
Source : photo prise par l'auteur

La pollution de l'espace urbain par les déchets ménagers à cause de l'inefficacité des réseaux de collecte ainsi que l'incivisme des citoyens

- **La synthèse :**

- **Les potentialités :**

- 1- Le quartier de lalahoum dispose d'un patrimoine classé.
- 2- La juxtaposition de plusieurs typologies de bâtis d'où la richesse architecturale ce qui offre un cadre propice pour l'expression architecturale.
- 3- Le quartier lalahoum ainsi son entourage est pleinement riche de monuments et constructions traditionnelles (mausolée de sidi Abderrahmane, mosquée d'Ali Betchine, Dar Hamra).
- 4- Le quartier constitue des perspectives visuelles ce qui lui confère une forte imagibilité.
- 5- La situation stratégique entre la vieille médina ou la haute casbah et quartier de la marine.

- **Les carences :**

- 1- L'absence de structure viaire (voies peu hiérarchisées et insuffisante dimensionnelle).
- 2- La structure organique n'est pas lisible et mal définie par les vides urbains.
- 3- Le manque des espaces verts.
- 4- Le problème de circulation généré par le commerce informel sur

l'axe de Bâb l'oued.

- 5- L'encombrement généré par le point de convergence de flux mécaniques et piéton (rue de Bâb l'oued).
- 6- La dégradation du bâti de tissu ancien.
- 7- La disparition de plusieurs éléments porteurs de l'histoire.
- 8- La non distinction de l'emplacement de théâtre romain.
- 9- une partie de vide est occupé par un marché illicite construit par des matériaux insalubre.
- 10- Une grande partie de sa face est occupé par des déchets ménagers.

4/- L'analyse critique des propositions:

1- La période coloniale :

1-1/- La proposition de Prost 1933 :

- La création d'une artère commerciale suivant la trace de Bâb el oued est une introduction du principe de zoning en créant de deux zones.

- **La critique:**

- L'élargissement de la rue de Bâb el oued et son changement brusque d'échelle renforce la rupture entre la médina et le quartier de la marine.
- Le zoning va entraîner une coupure du quartier en deux.

1-2- La proposition de Soccard 1942-1958 :

-La création de place trapézoïdale (la place d'Ounouri) et même la création des ilots aligner sur le boulevard de Bâb el oued avec un gabarit varie entre R+6 vers R+10, la projection d'une série d'équipement sur le boulevard de Bâb el oued comme le lycée de Bugaud actuellement Amir Abed Kader.

➤ **La critique:**

Le bâti proposé marque une rupture visuelle par leur gabarit et leur dimension.

2- La période après l'indépendance :

Selon le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur on distingue:

2-1- Proposition 1 : Un pôle culturel et touristique➤ **Les actions:**

- La requalification des axes historiques.
- La restructuration et revalorisation des monuments classés: sidi Abderrahmane, Sidi Hlale et revalorisation du jardin *Maringo*.
- La réalisation d'équipements liés à la vocation du pôle sur les terrains vides.
- L'éradication de l'activité informelle et des constructions

illicites, précaire et les bidonvilles.

-L'aménagement des espaces vides, tel qu'un jardin archéologique.

2-2- Proposition 2 : pôle a vocation résidentielle mixte à maintenir :➤ **Les actions:**

- La réhabilitation du bâti et des réseaux divers.
- La réaffectation de certains bâtiments et bâtisses existants.
- la restauration et restitution symbolique et requalification des axes et des monuments classés avec une prise en charge.

2-3- Proposition 3 : zone tertiaire mixte au niveau inter-quartier :➤ **Les actions :**

- La restitution symbolique de la porte de Bâb el oued.
- La réhabilitation et réaffectation des équipements existants:
 - La direction générale de la sûreté nationale vers un centre de télécommunication.
 - Le lycée émir Abdelkader vers une école de formation spécialisée de restauration.
- La restructuration de la voirie et réorganisation de la circulation
- La revalorisation des monuments classés et les vestiges

archéologique

-La restitution symbolique des rues et des portes historiques.

➤ **La critique :**

le plan de sauvegarde et de mise en valeur vient dans le cadre d'amélioration de la casbah.

- **La conclusion :** d'après l'analyse critique effectuée sur les différentes propositions on a peut établir les propositions

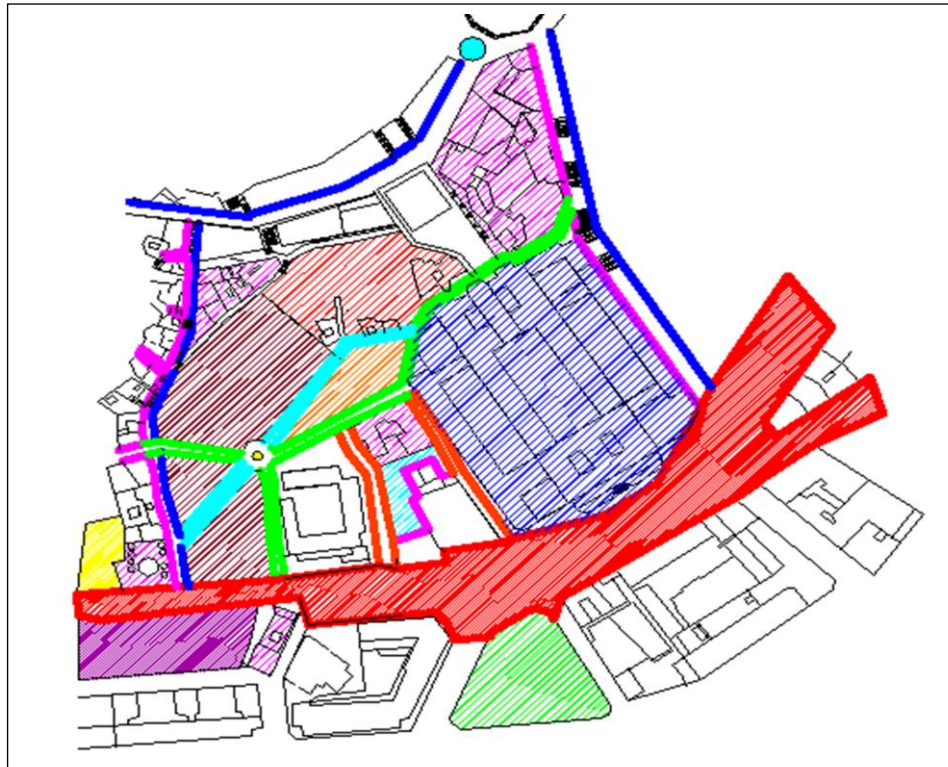












Figure 31 : schéma d'action sur le quartier de lalahoum
Source : PDAU d'Alger modifiée par l'auteur

La légende :

	Réhabilitation		Restructuration des voies
	Réorganisation		Animation des voies
	Construction d'annexe pour la mosquée		Restitution de la rue
	Réaménagement		Construction d'un centre commercial
	Construction d'un musée		Création des voies

➤ **Les actions :**

1/- **L'intervention sur le patrimoine :**

-La réhabilitation des monuments historiques y compris Dar Al Hamra, Mausolée Sidi Hlal, Sidi Abderrahmane, Mosquée Ali Betchine.

-La reconversion de lycée Amir abd el Kader vers une école de formation spécialisée en restauration.

-La requalification des axes historiques y compris la rue Lalahoum, impasse l'Ahmar, la voie d'Oronte.

-La réaffectation de Dar Al Hamra pour accueillir une fonction culturelle et l'ouvrir au public.

2/- **La redynamisation des espaces public :**

-La restitution symbolique de la porte historique de Bâb l'oued.

-La restructuration des voies : Sidi Fredj, Tahar Chafai ; et réorganisation de la circulation de la rue de Bâb l'Oued.

-L'éradication de stationnement informel tout en implantant un parking à 40 place avec une placette supérieure pour le publique.

-Le réaménagement de la place Ounouri.

-La réanimation des vois piétonnes : la rue Mohammed Soulah, la rue Sidi Abderrahmane.

-La création des voies : percé vers la rue de Bâb l'Oued pour assurer la continuité casbah-quartier de la marine.

-La création d'une voies culturelle toute en articulant la rue hadj Omar avec le jardin de Prague tout en passant par le mausolée Sidi Hlal et Sidi Abderrahmane.

-l'aménagement d'une placette et aire de jeu pour l'immeuble habitat à la place de parking informel.

- La revalorisation de l'axe historique Bâb El Oued Ex Cardo ; et confirmé sa vocation commerciale par la projection d'un centre commercial dans le vide de la régence toute en conservant les fouilles archéologiques.

2/- L'intervention sur le cadre bâti :

-La densification de l'habitat dans le respect du tissu patrimonial.

-La projection d'un forum d'histoire et d'archéologie dans le vide de quartier Lalahoum à la place du marché informel.

-La réhabilitation de la façade urbaine : de coté de la rue Mohammed Soulah et de coté de la rue Sidi Abderrahmane, et de coté de l'immeuble habitat.

-la création d'une annexe pour la mosquée Ali Betchine avec une placette.

• La synthèse des propositions :

Comme synthèse pour notre intervention sur le quartier Lalahoum, vue d'apporter une amélioration et un bon fonctionnement ; un plan de cohérence ou plan d'aménagement d'ensemble a été fait, à savoir :



Figure 32 : Plan de cohérence
Source : par l'auteur

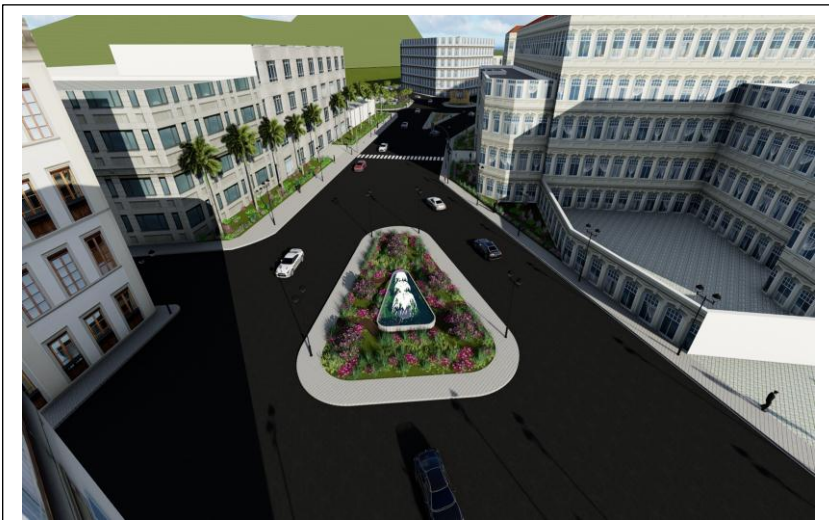


Figure33 : vue sur la rue de Bâb El Oued
Source : L'auteur



Figure34 : matérialisation de la porte de Bâb El Oued
Source : L'auteur



Figure35 : Densification de l'habitat
Source : L'auteur



Figure36 : vue sur la placette et le parking
Source : L'auteur



Figure37 : vue sur la place de la mosquée
Source : l'auteur



Figure38 : vue sur la rue sisi Abderrahmane
Source : l'auteur



Figure 39: Vue sur la place Ounouri
Source : l'auteur



Figure40 : vue sur la place aménagée de l'immeuble habitat
Source : l'auteur

- **Introduction :**

L'acte de créer un nouveau quartier, de réaménager un centre historique, d'implanter un équipement qui va modifier le fonctionnement d'une ville... ne répond pas à une science exacte. Au contraire, il se développe dans un mode prévisionnel, où l'évaluation prend une part importante : la démarche de programmation cherche à répondre à cette réalité.

1. Le choix de thème :

L'îlot de Lalahoum porte l'histoire d'une ville classée au patrimoine de l'UNESCO en 1992, avec sa topographie qui ne fait qu'accroître la valeur de la perception du site. Une vraie leçon d'architecture et d'urbanisme, c'est le synonyme vivant d'une histoire, d'une civilisation et d'une culture, qui malheureusement aujourd'hui, est reléguée au statut de quartier en péril souffrant d'une marginalisation par rapport à la dynamique urbaine et économique de la capitale. Aujourd'hui on risque de perdre tout un pont de notre histoire et patrimoine matériel et immatériel. Donc notre responsabilité et de sauvegarder ce patrimoine millénaire qui témoigne de la richesse de notre passé, le mettre en valeur et l'insérer dans la dynamique économique de la ville. Pour ça nous avant

proposé un **forum d'histoire et d'archéologie**. Il assurera la préservation et la présentation de notre patrimoine, se faire connaître au grand public qui lui permettra une visibilité à l'extérieur pour engendrer le sentiment de fierté.

-Notre équipement doit refléter l'identité et la mémoire de lieu.
-Un lieu de convergence de plusieurs civilisations et un élément de repère. Le projet doit être un lieu d'échanges et d'animation culturelle et commerciale.

2. Définition de quelque notion sur le thème :

Avant d'aboutir à la conception d'un projet architectural, il faut effectuer un ensemble de recherche que ce soit sur le contexte dans lequel il se développera ou bien sur le thème qu'il abordera. Cette recherche thématique est dans le but d'obtenir un projet architectural qui soit en rapport avec les conditions spatiales et spirituelles de son environnement.

A- La définition du forum d'histoire :

***La définition :** Il abrite les grandes collections d'éléments réunis autour d'un thème historique représentatif d'une époque, qui témoignent de l'homme, de son histoire, mais surtout qui cherchent à conserver la mémoire.

B- La définition de l'archéologie :

***L'archéologie** : nf. (Du grec, arkhaios, « ancien », et logos, « Science »). Science qui, grâce à la mise à jour et à l'analyse des vestiges matériels du passé, permet d'appréhender depuis les temps les plus reculés les activités de l'homme, ses comportements sociaux ou religieux et son environnement.

-L'étude scientifique des cultures et des modes de vie du passé par l'analyse des vestiges matériels.

-Le champ de cette discipline a considérablement évolué au cours du temps : limitée pendant la Renaissance à la collecte d'objets d'art romains.

L'archéologie s'intéresse de nos jours à la totalité des vestiges disponibles (des œuvres d'art aux dépôts d'ordures et des ossements fossiles aux graines de pollen), à toutes les époques et à toutes les régions du globe. Elle fait appel aux disciplines permettant de connaître l'environnement de différentes époques, elle est de ce fait une science pluridisciplinaire.

C- La définition du musée :

En 1975, le conseil international des musées « ICOM » adopte la définition suivante: « Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et son développement, ouvert au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de

l'homme et de son environnement: acquiert cela, d'éducation et délectation ».⁴⁰

« Musée, du grec Mouseîom, signifie « temple des muses », Lieu d'établissement où est conservé, exposée, mis en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique»⁴¹

D- La muséologie et la muséographie⁴² :

La conservation et l'exposition des œuvres se font à l'aide de deux notions fondamentales qui sont :

1- La muséologie : pourrait se définir comme étant la science qui s'applique à tous ce qui concerne les musées, leur histoire, mission et organisation.

2- La muséographie : est l'ensemble des notions techniques nécessaires à la présentation et la bonne conservation des œuvres et des objets que détiennent les musées.

E - Les 4 principales fonctions des musées :

- ✓ La conservation (sauvegarde du patrimoine)
- ✓ La collection (recherche-acquisition)
- ✓ L'exposition (diffusion)

⁴⁰ Musée tom II, page 1

⁴¹Dictionnaire Larousse.

⁴² Mémoire fin d'étude « requalification et revalorisation du front de mer, musée d'art contemporain » promotion 2008

- ✓ L'éducation (communication)

F- Les objectifs d'un musée :

- ✓ Cultiver le goût du savoir.
- ✓ Sensibiliser les usagers à la préservation du patrimoine
- ✓ Améliorer des connaissances humaines
- ✓ Détendre et loisirs.

G - Le Musée en Algérie :

L'Algérie possède un patrimoine historique et culturel important dont les origines remontent à des millénaires. Une quantité de vestiges en témoigne. Cependant notre pays ne possède qu'un nombre restreint d'institutions (une trentaine de musées environ) censés protéger et promouvoir ce patrimoine. Ainsi, ces musées datent pour la plupart de l'époque coloniale et n'ont pas beaucoup évolué depuis. En effet, rares, sont ceux qui offrent, outre des espaces d'exposition, des espaces d'animation et de loisir.

De plus nos musées ne bénéficient d'aucune promotion et sont de moins en moins fréquentés. Le constat est donc sévère pour nos musées nationaux. En effet, désertés par le public, les musées sont devenus des institutions statiques aux moyens et méthodes de

conservation et de présentation qui ne permettent plus la valorisation du patrimoine.

H- Les types de musées : On distingue donc :

- Selon le principe d'ouverture et de fermeture sur l'environnement :

1- Les musées ouverts : ils se caractérisent par la transparence qui offre une relation visuelle entre l'espace intérieur du musée et son environnement ; à cet effet les parois vitrées jouent un rôle fondamental, en invitant le citoyen à découvrir l'intérieur de l'édifice et en offrant aux visiteurs des aires de repos et des échappées visuelles.

2- Les musées fermés : ils se caractérisent par une architecture opaque, qui abrite les œuvres comme un écrin, ce type de musée favorise la relation directe avec les objets exposés et permet d'y focaliser l'attention.

I- Les objectifs de notre projet :

Notre projet aura pour objectif d'être un centre à vocation culturelle, un lieu d'échange de recherche et de formation, et aussi un lieu de rassemblement de plusieurs cultures et civilisations .Il aura aussi pour rôle de :

- Raconter la profondeur et l’ancrage historique de la ville.
- Réconcilier les habitants à leur histoire (diffusion et transmission)
- Promouvoir le patrimoine archéologique historique (un seuil au patrimoine archéologique).
- Assurer la préservation, la valorisation et la promotion de patrimoine paysagère.
- Renforcer l’attractivité pour avoir un milieu de vie de qualité pour tout le monde et renforcer la vocation touristique de lieu.
- Assurer l’animation de la ville avec un aspect moderne tout en conservant leur identité.

3. L’analyse des exemples de référence :

1/ Le musée de l’acropole d’Athènes :

1.a)- La présentation du projet :

Le musée de l’acropole d’Athènes (Grèce) est un musée archéologique grec Situé dans le quartier historique de Makryianni, le musée se trouve à moins de 1000 pieds au sud-est du Parthénon, inauguré le 20 juin 2009, surface de 19500m², il abrite les sculptures provenant des monuments de l’acropole et des fouilles depuis le 7^{ème} siècle sur le site, serait le symbole de la Grèce moderne rendant hommage aux ancêtres et valorisant le patrimoine.



Figure 41 : Musée de l’acropole d’Athènes
Source : Google image

*Le projet se devise en 3 volumes selon le concept : **un soubassement ; un corps ; un couronnement.**

-Le 2^{ème} et le dessus étage se dialogue avec le Panthéon

-La base pour les ruines archéologique



Figure 42 : Le Parthénon



Figure 43 : Musée de l’acropole

1.b)- Les concepts majeurs de musée « L'ACROPOLE D'ATHENES »

<p>*L'intégration au site Le premier volume s'implante suivant les ruines archéologiques.</p>	<p>*La continuité urbaine L'alignement sur les rues afin d'assurer une continuité urbaine.</p>
	
<p>*La continuité historique Présente Une séquence moderne d'un parcours historique par sa réinterprétation de la forme du Parthénon et l'utilisation des pilotis.</p>	<p>*La géométrie Utilisation des formes simples (le rectangle) inspirer de la clarté mathématique et conceptuelle l'ancien grecque.</p>
	

<p>*La transparence + la légèreté Le verre est parfaitement transparent, filtre doucement la lumière, il permet la perception visuelle.</p>	<p>*Le concept de monumentalité Une entrée monumentale. Le musée se distingue par son important auvent, qui signale l'entrée de façon évidente</p>
	
<p>*La massivité L'utilisation de béton pour que la structure soit rigide. Le marbre est utilisé à l'intérieur, il reflète la lumière sur le béton</p>	<p>*La promenade architecturale Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale et temporelle riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux Marbres du Parthénon.</p>
	

2 / Exemple 02 : Le musée de Nîmes le Carré d'Art :

2.a) – **La situation** : Situé à Nîmes, Ville du sud de la France, elle est classé ville d'art et d'histoire ; puisque cette dernière possède de nombreux vestiges romain encore bien conserver, on retiendra: Les arènes, la tour magne, la porte d'auguste, le temple de Diane.

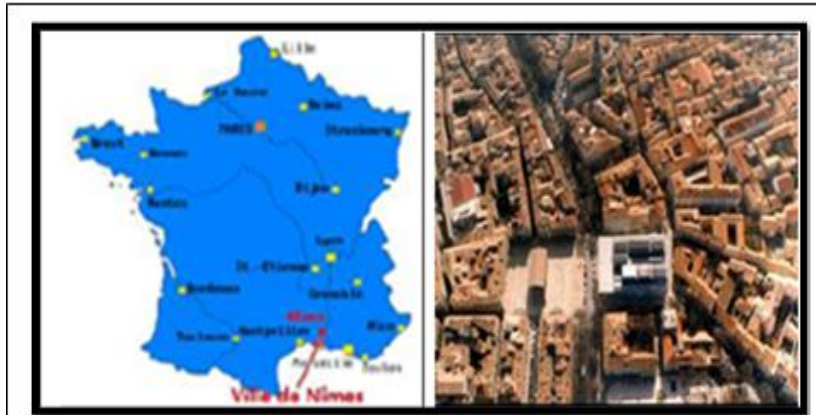


Figure 44 : la situation du musée « Carré d'Art »
Source : Google image

2.b) – **La présentation** : Le musée contemporain de Nîmes (Carré d'Art) est un équipement culturel de haut niveau, il abrite un musée d'art contemporain, une bibliothèque centrale de plusieurs milliers d'ouvrages, il se développe sur 8niveau 4 au-dessus de la chaussée dont 6 ouverts au public. Le Carré d'Art regroupe aussi, une bibliothèque sonore, et une médiathèque. La collection réunie comprend près de 370 œuvres et offre un panorama de la création contemporaine des années 1960 à nos jours.

2.c) - Les concepts majeurs de Carre de Nîmes :

* **La continuité urbaine** : Le carré d'art s'intègre au contexte surtout avec le temple romain qui est juste en face et sa pour maitre en valeur ce patrimoine historique qui génère une trame urbaine.



* **La mémoire des lieux** :

Sa construction est à l'emplacement même de l'ancien théâtre romain brûlé en 1952 ; en vis-à-vis de la maison carrée (temple romain du 1^{er} siècle avant J-C



*** La géométrie**

Le projet est de forme régulière parallélépipédique rectangle pour perpétuer le dialogue avec la maison carré.

*** La transparence + la légèreté + l'esthétique :**

Dans les façades la caractéristique principale est la transparence qui invite à la découverte. En trouve une petite terrasse (balcon), et un auvent qui prolonge la verrière de l'atrium et des colonnades qui reprennent le langage de la Maison Carrée



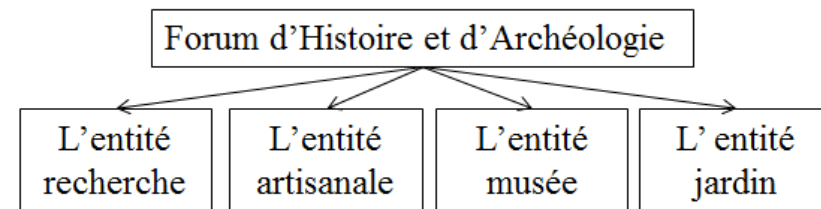
*** La circulation**

Les circulations verticales sont rejetées à l'angle afin de libérer l'espace centrale et améliorer la fluidité et l'orientation.

4. La partie programmatique :

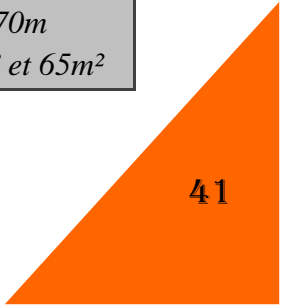
D'après la recherche effectués sur notre thème ainsi l'analyse des exemples de références effectués, nous on permet de dégagé un programme général pour la requalification de ce vide :

1/ Le programme général :



2/ Programme spécifique de l'entité musée :

Fonction de base	Espace	Surfaces
L'accueil	Hall d'entré et réception Salon d'honneur Exposition temporaire	40m ² 45m ² 38m ²
La diffusion	Exposition des ateliers : *sculpture et calligraphie *mosaïque et céramique *béjou et poterie	75m ² 70m 53m ² et 65m ²



	*couture et broderie	54m ²
	Exposition historique :	
	*époque phénicienne	70m ²
	*époque romaine	53m ²
	*époque ottomane	100m ²
	*époque musulmane	95m ²
	*époque coloniale	65m ²
	*époque post coloniale	76m ²
	Exposition ethnographie :	
	*salle 01	76m ²
	*Salle 02	65m ²
	*Salle 03	195m ²
L'échange et communication	Salle de conférence 01	95m ²
	Salle de conférence 01	100m ²
La détente	Cafétéria	70m ²
	Restaurant	120m ²
	Boutique*2	42m ²
Le support logistique	Bureau directeur	32m ²
	Secrétaria	12m ²
	Salle de réunion	40m ²
	Comptable et archive	15m ² -35m ²
	Service de gestion	20m ²
	Service d'exposition	33m ²
	Service de consommation	35m ²
	Stokage	75m ²
	Entretien	40m ²
	Locaux techniques :	

	*climatisation	25m
	*chaufferie	35m
	*bache à eau	50m
	*groupe électrogène	36m

- **Introduction :**

Dans le cadre d'une intervention urbaine sur le quartier de lalahoum qui implique la densification des tissus et la requalification des friches urbaines, par la projection d'un projet architectural quand va aborder dans ce chapitre.

Donc ce chapitre constitue la dernière phase dans l'élaboration du projet. Elle permet d'appréhender le thème de l'équipement, de définir son programme de base en s'appuyant sur des exemples de référence, ainsi que de composer le projet avec les données de son contexte et chercher l'équilibre entre le projet architectural et son environnement immédiat.

I. Le choix de l'assiette d'intervention :

On a pu précédemment remarquer que les vides de l'ilot Lalahoum déstructurent et déséquilibrent fortement l'ancien tissu de la Casbah d'Alger. Cependant, après avoir diagnostiqué et analysé l'ilot, l'idée est venue de combiner plusieurs éléments complémentaires pour la requalification des vides, et pour la revalorisation de l'histoire du lieu d'un part et d'autre part :

- * Sa situation stratégique entre la vieille médina « haut casbah », symbole de l'identité et de l'histoire, et quartier de la marine qui symbolise la dynamique et la prospérité.
- * Sa proximité des monuments classés avec une grande valeur patrimoniale et architecturale.
- * Présence des vestiges romains qui montre la richesse historique du quartier et qu'on doit protéger et mettre en valeur.
- * Redéfinition de la paroi manquante de la rue Bâb el Oued/ Bâb Azzoun, deux éléments à haut degré de permanence.
- * Il présente un carrefour de trois architectures (ottomanes, coloniales et modernes) en plus des vestiges.

II. Analyse de la parcelle d'intervention :

➤ La présentation de site Lalahoum :

La position de cet ilot lui donne une importance, Il représente une articulation entre la basse et la haute casbah et donc; entre architecture contemporaine et une architecture traditionnelle.

Le site « LALLAHOM »:se situe dans la base casbah, dans sa partie Est, il se présente sous forme d'un ensemble de vides urbains Il se situe sur l'alignement de La rue Bâb Azzoun allant à la rue Bâb El Oued.

➤ L'accessibilité : On peut accéder au terrain à partir de:

***L'accès mécaniques** : à partir de la rue de **Bâb El Oued** (grand flux) et la rue **Sidi Fredj et Tahar Chafai** (faible flux) à l'EST et Ben Chaneb à l'OUEST, qui sont caractérisés par un moyen flux.

***L'accès piétons** : Il est aussi encerclé par des ruelles à caractère piétonne offrant ainsi au site plusieurs percés intéressantes à prendre en considération lors de la requalification des vides.

➤ La topographie :

Le terrain se caractérise par une forte dénivelée comme tout l'ensemble de la casbah. Ceci peut présenter un atout comme une contrainte, tout dépend de la manière de s'intégrer et d'aborder le projet.

➤ Les spécificités et potentialités du site :

- La présence de la Mosquée Ali-Betchine à proximité du site.
- L'existence de deux types de tracés, régulier coloniale et irrégulier traditionnel.
- La présence de plusieurs vides urbains qui déstructurent le site, ainsi qu'un marcher anarchique dans la partie sud
- L'existence de fouilles archéologiques et anciennes structures

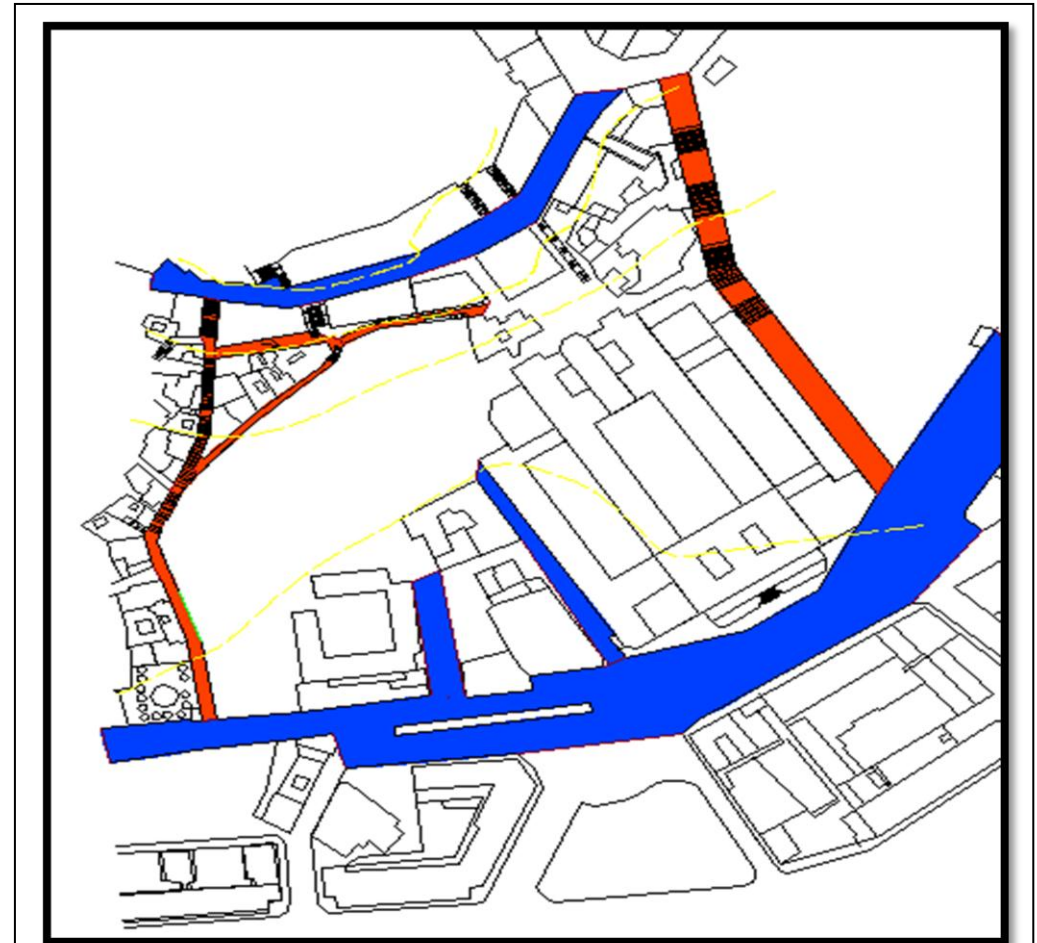


Figure 45: carte de la topographie et d'accessibilité au quartier lalahoum

Source : PDAU d'Alger modifié par l'auteur

III. Les concepts utilisés :

1/ Les concepts liés au contexte :

- **L'articulation** : se fait entre l'entité recherche et artisanale par des terrasses qui sortent et débordent l'une sur l'autre. Et par rapport à l'environnement se fait par des voies piétonnes (escaliers et rampes qui articulent la haute casbah au quartier de la marine.
- **La fragmentation** : se fait par un espace libre (jardin) entre l'entité recherche, artisanale et l'entité muséale
- **La fenêtre archéologique** : Par la création d'un parcours circulaire toute autour de la fouille archéologique.
- **Le poumon vert** : qui est matérialisé par des toits jardin et des espaces vert.
- **La géométrie** : usage des formes géométriques simple (irrégulière, circulaire)
- **La continuité** : cela se fait entre les formes des diverses entités, pour donner une fluidité aux forme rigide, et une rigidité pour les formes fluides.
- **La verticalité** : Par la création des éléments verticaux fin de donner une certaine horizontalité au projet en référence au minaret de la mosquée d'Ali Betchine.

- **Les limites** : occupation qui se conforme aux limites et surtout l'axe historique Bâb El Oud pour reconstituer sa paroi manquante.

2/ La réinterprétation des éléments de la casbah :

- **Le k'bou** : c'est l'espace creusé dans le font des murs des chambres avec une forme carrées.
- **Le patio** : c'est un élément de référence de l'architecture de la Casbah, c'est un espace de communication et d'échange par excellence.
- **Les ruelles et les passages couverts**: c'est l'un des systèmes de circulation qui se trouve beaucoup dans la casbah.
- **La polychromie** : Dans l'optique de casser la monotonie chromatique du quartier .notre projet se veut polychrome en référence au jeu de couleurs des mosaïques.

3/ Concepts liés au thème :

- **Le seuil** :
- Entrée 01** : on a suivi l'alignement du CEM et une orientation -Dar El Hamra et la mosquée Ali Betchine- tout en créant une sorte d'accueil et un élément d'appelle qui signifié celui du minaret.
- Entrée 02** : c'est le seuil de musée marqué par des arcades et un grand dégagement aménagé orienté vers la fontaine.
- **La galerie** : elle est linéaire toute au long de notre musée.

Et qui donne sur différents type d'exposition et aussi sur la fenêtre archéologique.

- **La hiérarchie :**

***Des espaces publics urbains** : comme les espace marchand et d'exposition.

***l'espace semi-privé** : il regroupe les ateliers de travail et salles pédagogiques dans l'entité recherche et artisanale.

***l'espace privé** : constitué des espaces de gestion et de coordination.

- **La perméabilité :**

Matérialisé par un passage facile de l'extérieur à l'intérieur avec notamment plusieurs accès et pour garantir la sécurité des utilisateurs.

4/ Projets d'inspiration :

- [Le « new Acropolis Museum » d'Athènes](#): Implanté au pied de l'acropole d'Athènes, la base du musée repose sur des pilotis posés au-dessus des fouilles archéologiques. Elle contient un hall d'entrée au sol de verre.

- [Le Pompidou](#) : avec son fameux escalator en façade.
- [Le musée du Guggenheim](#) : avec son bon intégration au site.

IV. La genèse de projet :

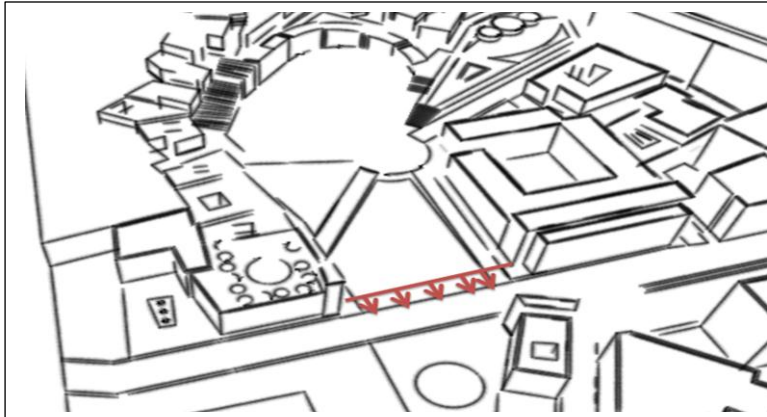
1/ *La structuration de l'assiette* : pour une bonne insertion dans le contexte et pour une intégration au site :

- ✓ Le prolongement de la rue de Lalahoum pour création d'un parcours historique.
- ✓ La création d'une voie culturelle par le prolongement de la rue de Hadj Omar (une voies à caractère culturelle) tout en passant par le mausolée Sidi Abderrahmane et Sidi Hlal et arrivant au jardin de Prague.
- ✓ La création d'une percé visuelle vers notre musée à partir de la rue de Bâb El Oued afin de l'articuler avec le quartier de la marine.



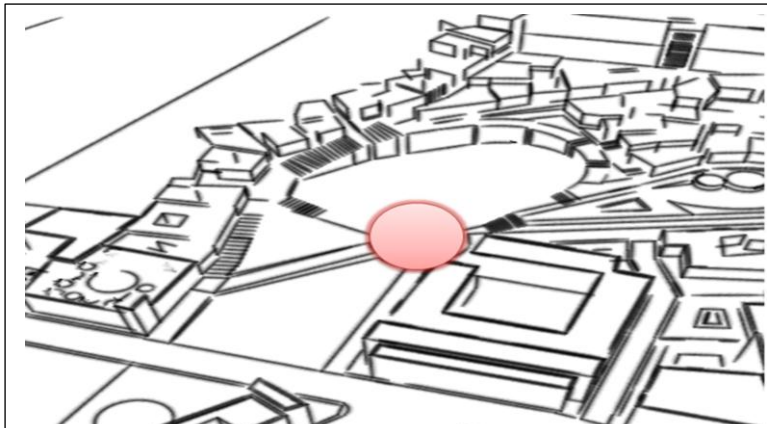
Etape 01 : La structuration de l'assiette
Source : L'auteur

- ✓ **Le recule urbain** : par le suivi de l'ancien alignement du CEM, pour avoir une certaine continuité urbaine.



Etape 02 : Le recule urbain
Source : l'auteur

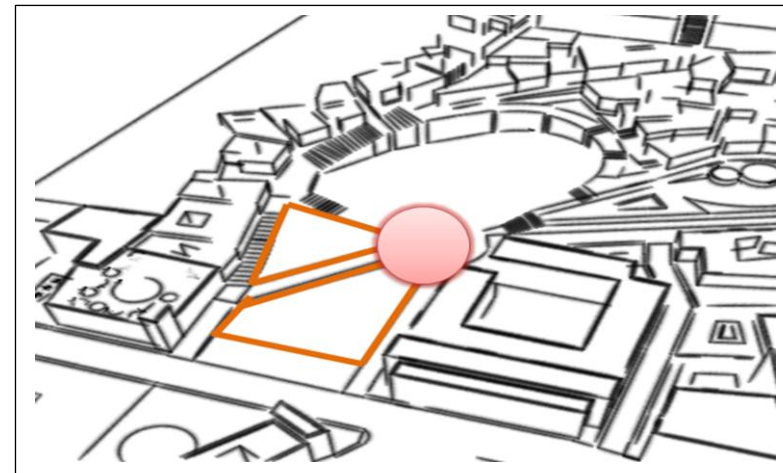
2/ Le moment : la matérialisation de l'intersection des voies historique et culturelle par une fontaine qui est un élément important dans la casbah et le centre de l'axe qui relie la mosquée Ali betchine et le mausolée de sidi Abderrahmane.



Etape 03 : Le moment
Source : l'auteur

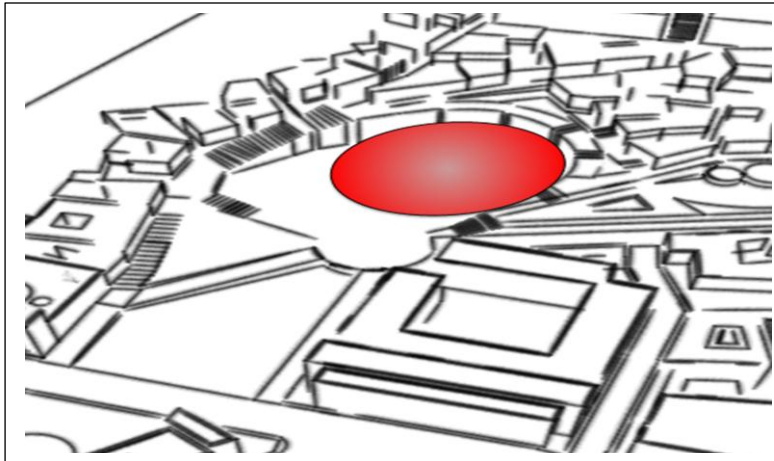
3/ L'intégration : la création et le prolongement des voies nous ont définis 03 entités.

- ✓ *La continuité urbaine* : L'entité 1,2 : occupation périmétrale et totale de l'assiette afin de valoriser les voies historiques.



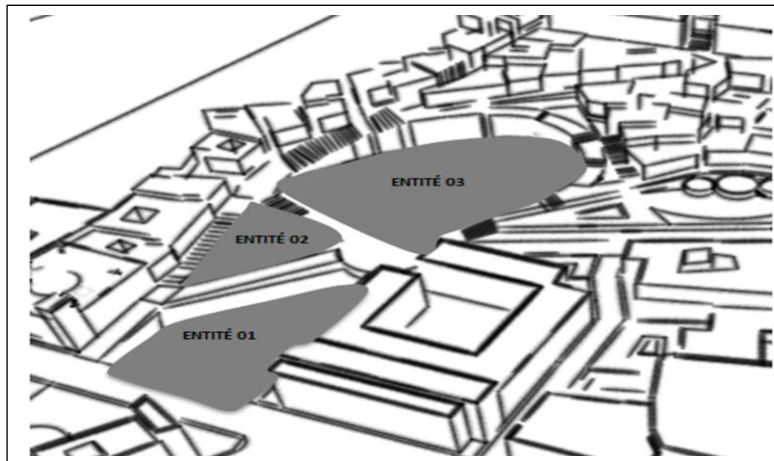
Etape 04 : La continuité urbaine
Source : l'auteur

- ✓ *La continuité historique* : L'entité 3 : suivre le tracé circulaire de théâtre romain vu la présence des vestiges de ce théâtre d'une façon à avoir une sorte de fenêtre archéologique,



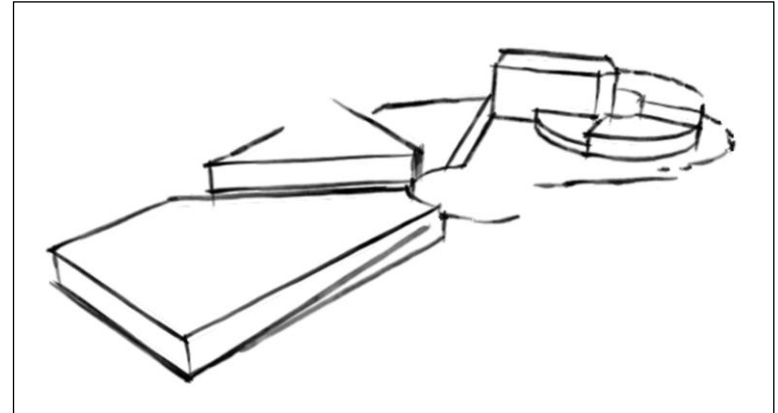
Etape 05 : La continuité historique
Source : L'auteur

✓ **L'aménagement**: avec des terrasses, jardins aménagés cela par rapport au manque des espaces verts dans le contexte et qui joue le rôle d'une articulation entre les entités.



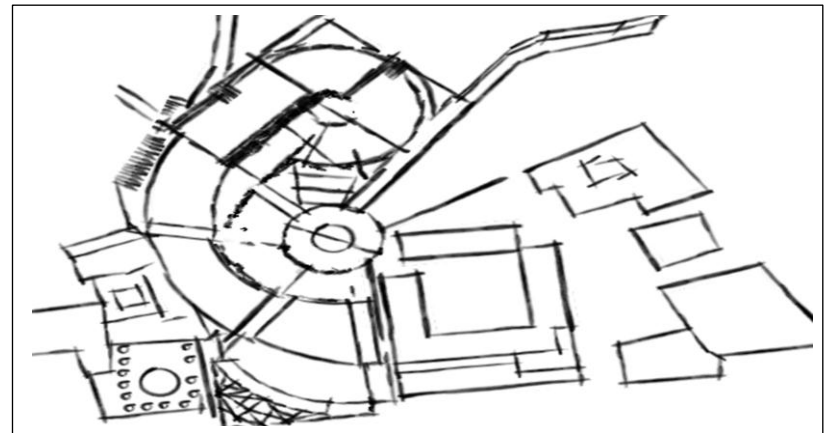
Etape 06 : L'aménagement
Source : L'auteur

4/ Le dégradé et le mouvement : par un jeu de gabarit et l'implantation par banquettes où on a réinterprété les terrasses de la casbah.



Etape 07 : Le dégradé et le mouvement
Source : L'auteur

5/ La transition : par le passage d'un moment traditionnel à un autre moment contemporain, exprimé par le geste de courbe et aussi pour assurer une certaine cohérence de volume.



Etape 08 : la transition
Source : l'auteur

V. La description de projet :

Notre projet architectural a le privilège de s'inscrire dans un site riche en matière d'histoire et d'architecture. Il fait partie d'une stratégie urbaine dédié à la requalification du vide du quartier de Lalahoum, et qui vient enrichir le centre historique deux fois millénaire et marquer ainsi une autre époque qu'il traverse, tout en tissant des relations étroites avec son environnement en profitant de ses richesses architecturales et patrimoniales inestimables.

Il s'agit de créer un projet contemporain et original, qui a pour mission principale la mise en valeur de ce patrimoine longtemps délaissé.

Notre projet est composé de 03 entités :

- **La première entité** : est destinée à la recherche, elle abrite une bibliothèque, des laboratoires scientifique et archéologique. Qui sera dédié à un public spécifique (étudiants, chercheurs ...)
- **La deuxième est l'entité** : artisanale qui se trouve entre les deux autres entités. Elle abrite à son tour différents ateliers (Atelier sculpture, Atelier de calligraphie, Atelier de mosaïque, Atelier de céramique, Atelier bijou, Atelier poterie, Atelier de couture, Atelier broderie), elle est destiné aux artisans pour la fabrication des objets traditionnels ,qui seront exposés dans l'entité muséale.

- **La troisième entité** :est un musée pour l'exposition avec des espaces marchand ,qui sera dédiée aux grand public.

Ces entités sont accompagné avec des espaces verts et des terrasses aménagées pour la détente, et chaque'une d'elles à une administration pour assurer sont bon fonctionnement.

➤ La discription formelle :

La reflexion de notre projet architectural, se base sur des élèments de permanance historique à grande valeur patrimoniale en l'occurrence : Dar El Hamra ,la mosquée Ali Betchine, la rue de Lalahoum, Moseulé de Sidi Abderrahmane et Sidi Hlal, les ruine romains, ou notre majeure préoccupation est d'intégrer ces éléments au sein de notre projet.

Le projet est fondé sur la base d'une géométrie simple et pure, inspiré du site à travers la combinaison des lignes droites et courbes.

Les ligne droite sont le résultat d'une occupation totale des parcelles, afin de valoriser les axes historiques rappelant les ruelles de la casbah.

Le cercle est obtenu par le suivi du tracé du théâtre romain , ou son noyau est exploité comme un patio.

Les lignes courbes signéfie le passage d'une aire traditionnelle qui est la casbah vers une autre dynanique représenté par le quartier de la marine, et meme qui permet d'ouvrir le projet vers ce dernier.

➤ L'accessibilité :

- **L'accès piéton** : l'accé principal vers les différentes entités se fait depuis l'axe historique de bab el oued ou un moment de transite qui diverge vers elles.ces dernière sont marqué par des dégagements pour définir l'entrés.
- **L'accès mécaniques** : afin de rester dans l'aspect de la casbah ou la circulation est purement piétonne ,on a préférer du gardre la circulation mécanique just pour le service à l'interieur du quartier, par l'implantation d'un parking sous sol à 40 places a proximité du musée,accssible depuis la rue de bab el oued par la rue sidi fredj et Tahar Chafai.

Cette multitude d'accés permet d'assurer la permiabilité au projet, ainsi la securité des utilisateurs.

➤ Le fonctionnement :

Pour l'entité musée la distribution spatiale se fait à l'aide des escaliers et de ascenseurs qui reprennent la circulation verticales.

Une partie se développe en sous sol par laquelle se fait l'entrée principale au musée, ou en trouve le hall d'acceuil,la reception,le salon d'honneur, l'exposition temporaire et le coin de représentation .de plus elle abrite des espaces de consommations,boutiques ;ainsi que les locaux techniques,stokage et entretien

- Dans le RDC on trouve des salles d'expositions permanantes,2 salle de conféreces ,boutique de souvenir.
- Le premier et deuxieme étage accueillant seulement des salles d'exposition permanantes,ces dernieres sont déservé par une galerie linéaire qui se donne sur la fouille achéologique en formant une sorte d'un patio.
- Le troisieme étage est réservé pour le personnel du musée ou en trouve : bureau de directeur, service consommation, secretariat, salle de réunion, bureau du comptable et d'archive.
- Le RDC ,le premier et deusième étage ;bénéficient des terrasses semi couvertes, aménagées destinées au public,ou en trouve des escaliers sur facade qui facilitent le déplacement d'une terrasse à une autre.

➤ Lecture de façades :

✓ Le choix de couleurs :

- Utilisation du blanc en référence à Alger la blanche et la couleur marron en référence au bois des maisons de la casbah.
- La transparence au niveau de projet est poussée pour assurer la continuité urbaine (projet / quartier de la marine)

✓ Le traitement des façades : est inspiré du contexte immédiat avec un contrast casbah/quartier de la marine à savoir :

- La réinterprétation des éléments de la casbah tel que : les encorbellement, le patio, les ouvertures à dimensions réduites, la façade aveugle, le tracé des ruelles sur façades, mocharabiat, utilisation du k'bou avec une polychromie, pour assurer la singularité du projet dans son contexte de coté des maisons , et aussi l'utilisé comme brise soleil en plein sud.

- Le traitement des socles par des arcades pour rappeler les galerie des immeubles de 19eme siècle.

- L'utilisation d'un contrast entre le plein /vide, horizontale/verticale pour rappeler le contrast ancien/nouveau.

VI. Le procédé constructif :

1 - Introduction :

De nos jours, l'architecture se voit investie par la technologie qui lui a permis de faire un pas en avant, dans sa création. Saisir la manière de construire une forme architecturale, c'est comprendre comment et avec quels matériaux la réaliser. Ainsi que la technologie est la seconde manière de maîtriser son projet.

Cette approche représente dans son sein, le choix du système structurel de l'ossature, des différents modes de construction, des différents matériaux adoptés pour la formalisation de notre projet.

2 – Le choix du système structurel :

Le choix du système structurel a été adopté tenant compte de la nature et des exigences de notre équipement. Nous avons adopté des trames structurelles en fonction des besoins spécifiques aux différentes parties de notre projet.

Pour cela, le choix qui est opté : est celui d'adopter deux types de structures : structure en béton armé pour la partie restaurant cafétéria et structure mixte pour l'entité musée.

a) La structure en béton armé :

Ce type de structure est utilisé afin d'assurer :

*Une bonne résistance aux efforts de compression et de cisaillement, ainsi que protection contre l'incendie.

b) La structure métallique :

Le choix s'est fait en raison de deux paramètres fondamentaux :

*Les qualités physique et mécanique, de ces éléments pour franchir de grandes portées avec un minimum de points porteurs.

*La résistance de l'ensemble avec le maximum d'efficacité pour reprendre toutes sorte de sollicitations (charge importante, force des vents). Ainsi que la légèreté et la rapidité du montage.

2-1 - Les gros œuvres :

a) l'infrastructure :

Elles représentent les parties de la construction qui prend en charge toutes les sollicitations, soient les charges, les surcharges d'exploitation et les forces accidentelles.

Le musée est un édifice public sa structure doit avoir un bon comportement vis-à-vis de ces différents surcharges.

Alger de part sa position géologique est classée dans la zone sismique trois (III), ce qui rend les forces accidentelles très importantes et même déterminantes dans les choix des systèmes constructifs. Le règlement parasismique Algérien exige dans cette zone que des constructions doivent présenter : une rigidité et une

résistance suffisante, pour limiter les dommages non structuraux et éviter les dommages structuraux par un comportement essentiellement élastique de la structure face à un séisme modéré, relativement fréquent.

***Les fondations** : Le choix du type de fondations est : des semelles isolées pour le bâtiment du musée avec semelles filantes pour les murs périphériques (en béton armé d'une épaisseur de 20 cm délimitant le sous-sol afin de retenir les poussées des terres)

b) La superstructure :

La structure à laquelle on a eu recours pour la réalisation du musée est la structure mixte. Elle présente plusieurs avantages qui permettent de répondre aux exigences qualitatives des espaces de musée ; elle permet à la fois de franchir de grandes portées avec des retombées réduites, elle à un bon comportement envers les sollicitations sismiques, une mise en œuvre rapide.

1. Les poteaux en béton : utilisé dans l'ensemble de la structure de projet, leur rôle est de canaliser les forces horizontales à la verticale, ils travaillent essentiellement à la compression.

2. Les poutres alvéolaires : Ce sont des poutres dont l'âme comprend des trous ronds facilitant le passage des réseaux (électriques, fluides, ventilation) sans pour autant perdre leurs qualités structurelles. Les poutres alvéolaires sont surtout utilisées pour

supporter des plateaux jusqu'à 20 et 40m pour les éléments de couverture.

3. Les planchers collaborant :, ils assurent:

- Moins de risque de basculement ou de flambage.
- Une meilleure résistance au feu de l'ensemble.
- Un comportement ductile de l'ensemble grâce à l'acier.
- Le béton protège l'acier contre la corrosion.
- Des éléments préfabriqués légers.
- Un volume de béton nécessaire moins élevé.
- La rapidité d'exécution accrue.
- La hauteur de plancher réduite, donc gain d'espace
- Non utilisation d'un coffrage et une conception flexible.

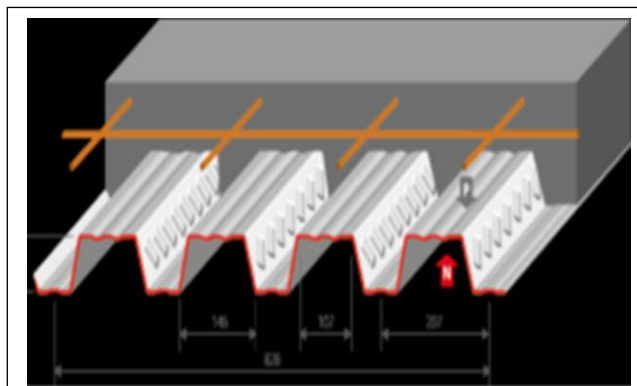


Figure 47 : plancher collaborant
Source : reconstitution à partir de l'auto cade

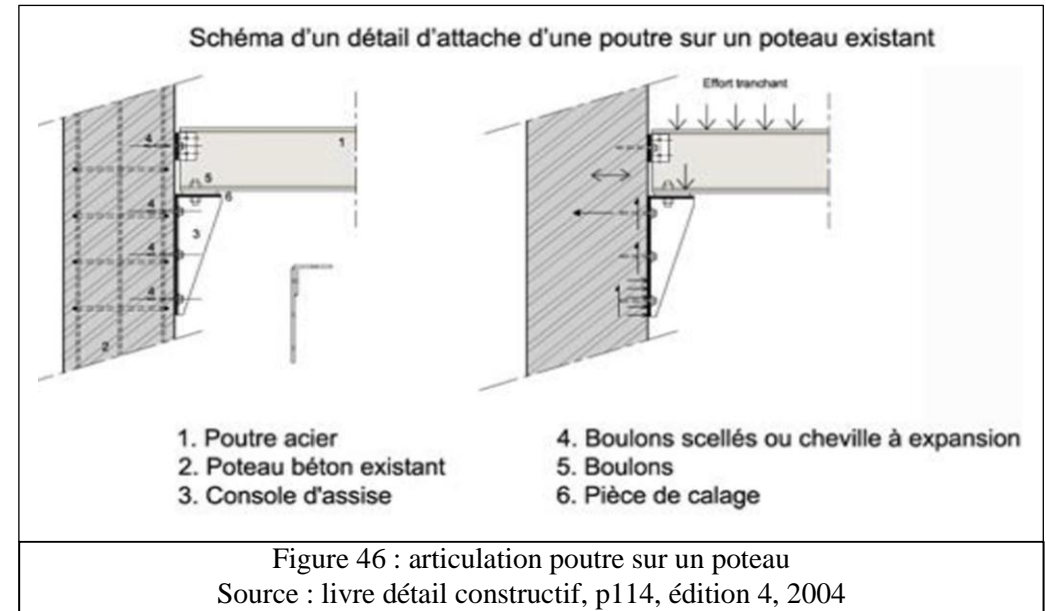


Figure 46 : articulation poutre sur un poteau
Source : livre détail constructif, p114, édition 4, 2004

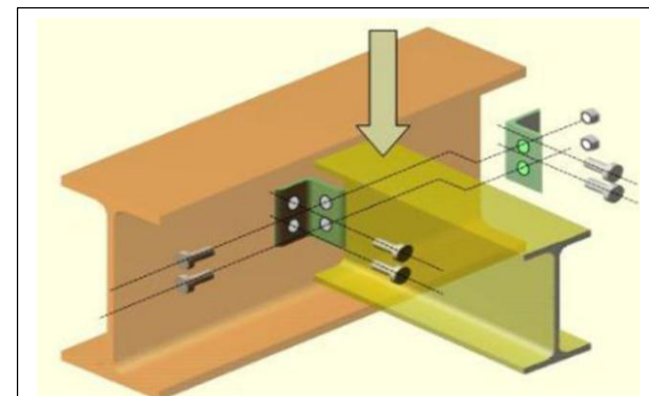


Figure 48 : assemblage solive-poutre principale
Source : livre détail constructif, édition 4, 2004

Conclusion générale :

Pendant longtemps, les perspectives du développement urbain étaient concentrées sur la création de nouvelles entités que sur la fabrication de la ville sur elle-même. Si la ville ancienne, peut être considérée comme un monument, elle engage l'architecte à prendre en considération plusieurs aspects lors d'une intervention ou études en ce lieu, ce qui rend plus difficile l'intégration d'un projet en son sein. Toutefois si celui-ci est effectué suivant les règles de l'art, la réalisation de plusieurs projets en s'inscrivant dans cette optique, évitera l'étalement urbain et la surconsommation des terrains.

L'étude des quartiers anciens prend en compte tous les éléments construits, le patrimoine qui façonne la mémoire collective des habitants d'une ville ainsi que des valeurs socio-économiques. Elle a pour but enfin de constituer un « socle conceptuel » de connaissance pour le projet architectural et urbain.

Du patrimoine et de l'usage. Il traite des formes urbaines et de leur occupation : habitat, infrastructures, transports, activités économiques. Il s'appuie sur l'analyse historique, l'inventaire de l'existant, l'étude des caractères morphologiques des tissus urbains, le maniement des procédures réglementaires. Il conduit enfin à développer les capacités d'analyse critique des interventions

contemporaines sur la ville et les territoires et à fournir des bases méthodologiques pour le projet architectural contemporain « assumé » en milieu ancien.

La requalification des vides urbains de l'îlot Lalahoum s'inscrit dans cette optique à travers son intégration dans le centre historique classé au patrimoine de l'UNESCO qui est la magnifique casbah d'Alger. Cette étude s'est effectuée en se basant sur les éléments constitutifs de l'espace, de son histoire et les monuments avoisinant, dans le but de la revalorisation de l'îlot ainsi que l'ensemble de la casbah d'Alger.

Un forum d'histoire et d'archéologie semble être l'une des solutions les plus judicieuse pour donner un nouveau sens à ces espaces marginalisés qui sont restés inoccupés depuis les années 80, en leur offrant un nouveau souffle et une nouvelle image qui transmet l'histoire de la casbah.

Les vides urbains quel que soit leur nature, présentent de vrais problèmes dans la structure et l'organisation de la ville. Cependant, ils offrent l'opportunité aux aspirations et autres champs d'expérimentations de repenser la ville sans pour autant l'agrandir, ils portent en eux des ambitions de construction de site, d'espace publiques, de créer des paysages, de rééquilibrer le tissu urbain.

Bibliographie :

➤ Ouvrage :

- Alger lumière sur la ville ; Edition Dalimen.
- ALGER chronique urbain Jean-Jacques Deluz; Editions Bouchène.
- Analyse urbaine; Philip Panerai.
- Atelier Casbah. *Plan d'aménagement préliminaire. Projet de revalorisation de la Casbah d'Alger*. Alger, Mars 1981.
- Etude et document sur le patrimoine culturel. Alain Borie, François Daniel.
- Élément d'introduction à l'urbanisme histoire –méthodologie-réglémentation; Edition casbah ; Moaouia Saidouni.
- Image de la cité ; Kévin Lynch. Dunod. 1998.
- « *Qu'est-ce qu'un lieu de ville ?* ». BERNARD LAMIZET. mai2002
- *Les maisons traditionnelles de la médina d'Alger* ; Sakina Missoum Edition INAS ; 2003.
- *L'ALLGORIE DU PATRIMOINE*. Françoise Choay. Édition la couleur des idées SEUIL. Paris1996
- L'allégorie du patrimoine, Françoise Choay .nouvelle édition actualisé en 2007.p169.

- J.J Deluz. L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique, Alger, Liège, OPU.P. Mardaga. 1988.

➤ Moteurs de recherche :

- Www. Google image.com
- Www.Construiracier.Fr
- Http://Www.Djazairress.Com
- Www.google earth.com
- Www.wikipédia.com/ <http://www.bordeaux.fr>
- <Http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux>

➤ Les services contactés :

- APC de la Casbah
- CNERAU « Document du PPSMVSS de la Casbah d'Alger » 2008
- Dar Al Aziza

➤ Mémoires :

- Mémoire master en architecture de Tlemcen, option architecture et patrimoine, Requalification des vides urbains de l'îlot Lalahoum, « Centre de recherche d'histoire et d'archéologie ».
- Mémoire option patrimoine : « identité urbaine, image et patrimoine » promo 2010 - 2011.

- Mémoire fin d'étude « requalification et revalorisation du front de mer, musée d'art contemporain » promotion 2008

➤ **PDF** :

-Cours de Patrimoine, Master2, Nadia Baloul.2015/2016.

-PDF « renouvellement urbain : définitions origines enjeux- Rhône alpes.

-La charte de Lisbonne 1995.

- La charte de Burra. Art. 19.

- fichier PDF de requalification fiche n 05 juillet 2013.

➤ **Dictionnaire** :

- Grand dictionnaire Encyclopédique Larousse, Paris, 1984.

-Dictionnaire d'urbanisme.

-Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Henri-jean Calsat, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.

- Dictionnaire Larousse.

➤ **Revue** :

-Article II de la Convention pour la protection du Patrimoine mondial, culturel et naturel, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

- Rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement Algérie, 2000, pp144-147.

- Document officiel de la rencontre Fès 2003 sur le patrimoine et le développement durable dans les villes historiques du Maghreb

- Loi cadre du patrimoine algérien N° 98-04 promulguée le 15 Juin 1998

- Le journal officiel de la république algérienne.

- Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

